

SPVAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007



SOMMAIRE

Message du président	3	SOUS-ASSOCIATION	20
		Section AMES / SPVal	20
RELATIONS AVEC LA FAÏTIÈRE ROMANDE du Syndicat des enseignants romands (SER)	5	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	21
		Commission des moyens d'enseignement	21
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	7	Commission faïtière des examens et de l'évaluation	21
Fédération des Magistrats, Enseignants et Fonctionnaires (FMEF)	7	Commission paritaire de la formation continue	22
Caisse de Retraite du Personnel Enseignant (CRPE)	8	Conseil de direction de la HEP	22
		Groupe de travail «Nouveau Cycle d'Orientation»	23
COMITÉ CANTONAL	9	Groupe de travail «Loi sur le statut de l'enseignant»	24
		Conseil de rédaction de « <i>Résonances</i> »	25
ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS	13	Commissions de branches	25
		DISTRICTS	28
COMMISSIONS PERMANENTES	15	Monthey	28
Commission pédagogique	15	St-Maurice	28
Commission des intérêts matériels	16	Martigny	29
		Entremont	30
AUTRES COMMISSIONS	17	Conthey	30
Commission école enfantine	17	Hérens	31
Commission ACM	18	Sion	31
Commission Concordia - SPVal	18	Sierre	32
Commission culturelle	19	HOMMAGE À JEAN-CLAUDE SAVOY	33
Commission des praticiens-formateurs	19	REMERCIEMENTS ET HOMMAGE	35
		GLOSSAIRE	36

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dessiner aujourd'hui une école pour demain

Lorsque le comité du district de St-Maurice m'a contacté au début 2007 pour postuler à la succession de Jean-Claude Savoy, j'ai d'abord pensé que ce poste n'était pas pour moi. Quelques collaborations à «L'Éducateur» et une présidence de l'assemblée des délégués mises à part, je n'avais pas souvent mis les pieds dans le ménage SPVal. Consacrer 50% de mon temps de travail à d'autres activités et abandonner ma classe pendant cette période, cela ne me paraissait pas une bonne idée.

Étais-je victime de la persuasion de ma présidente de district? Je déposais ma candidature un mois et demi plus tard.

La pesée d'intérêts débouchant sur la réponse: «C'est le moment d'y aller!» avait rendu son verdict. L'autoévaluation si sou-

vent proposée à mes élèves avait tendu sa grille devant moi. Comme d'habitude je posais les questions, mais cette fois je devais aussi donner les réponses!

A ce moment de ton activité, es-tu capable de:
(Donne une réponse précise en peu de mots.)

- faire aussi bien que Jean-Claude Savoy?
 - *Est-ce possible?*
- donner satisfaction à 1500 enseignants?
 - *Autant que ça?*
- comprendre la HEP?
 - *Was?*
- convaincre un conseiller d'état?
 - *Jamais essayé!*
- convaincre un chef de service?
 - *C'est plus compliqué?*
- accepter les décisions du Grand Conseil?
 - *Pas toujours facile...*
- diriger le Comité cantonal?
 - *Ils ont l'air gentils.*
- représenter le Valais en Romandie?
 - *Même pas peur des Genevois!*
- dessiner l'école du futur?
 - *J'aime bien dessiner.*



«La confiance est une carapace que les flèches du doute ne font qu'égratigner» me répétais-je en imitant mes élèves qui se lancent dans le test de contrôle en fermant les yeux sur leurs lacunes. C'était décidé, j'étais candidat.

La rédaction d'un rapport d'activité étant une forme d'autoévaluation, je m'étais donc inconsciemment préparé à la mission d'écriture des lignes que vous avez sous les yeux. Cependant, effectuer un zoom arrière sur 12 mois de travail alors que l'on a fonctionné seulement un trimestre s'apparente à une gageure. J'accepte donc, en rédigeant ma contribution aux pages de ce rapport, de livrer une vision lacunaire qui s'apparente à celle d'un apprenti qui débute une profession.

En recevant les dossiers au début août au domicile de Jean-Claude Savoy, je prenais une leçon de classement digne des meilleures documentalistes de l'IRDP (les cours de l'Ecole Normale avaient laissé une trace chez notre ancien président). Je ne remercierai jamais assez mon prédécesseur de m'avoir livré un outil de travail en parfait état de fonctionnement.

L'accueil du Comité cantonal fut plus que cordial et je me suis rendu compte que mes collègues faisaient tout pour que je me sente à l'aise dès le départ. Là encore, j'ai croisé l'ombre de Jean-Claude et le système de



«monarchie présidentielle» qu'il avait lentement dessiné pendant ses 8 ans de mandat. J'étais averti: le président de la SPVal doit connaître tous ses dossiers dans les moindres détails. En début de mandat, ça rassure évidemment...

Les premiers contacts avec les partenaires de notre association m'ont apporté de nouvelles informations. L'avis de la SPVal représente un paramètre incontournable lors des prises de décisions. Flatteuse dans un premier temps, cette constatation

exerce sur le long terme une petite mise sous pression qui m'a fait comprendre que ma mission n'a rien de touristique. Même si Jean-Claude aimait résumer l'effet de ses interventions avec sa formule teintée d'humour: «Je suis sûr d'avoir été entendu, mais pas persuadé d'avoir été écouté.» J'ai pris pour principe de me dire que la goutte d'eau qui tombe inlassablement finit par user la pierre la plus dure.

En conclusion de ce message, j'adresse à tous les membres de notre association mes remercie-

ments pour la confiance accordée en m'attribuant cette mission. Je souhaite en être digne et me battre pour que tous mes collègues puissent continuer à aimer notre métier. Je veux aussi défendre la qualité de notre école pour qu'elle reste un exemple dans le paysage pédagogique de notre pays en ouvrant à ses élèves toutes les portes des formations subséquentes.

*Didier Jacquier
Président de la SPVal*



RELATIONS AVEC LA FAÏTIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

5

Syndicat des enseignants romands (SER)

Présidence: Georges Pasquier

Représentant SPVal:
*jusqu'au 30 juillet 2007: Jean-Claude Savoy
puis Didier Jacquier*

Représentants à l'AD: 17

Auteur du rapport: Didier Jacquier

2007: du temps pour les tâches ménagères.

La mise en œuvre des nouveaux statuts adoptés en décembre 2006 devait voir le SER prendre un nouvel essor en 2007. Malheureusement, une gestion calamiteuse de la comptabilité a conduit le CoSER à se séparer de son comptable à fin avril. Dès cette période, le secrétariat a dû, en plus de ses tâches habituelles, gérer les finances avec les difficultés que cela implique.

L'engagement d'un secrétaire général à 80% a permis au SER de retrouver une certaine sérénité admi-

nistrative. A son entrée en fonction le 2 août, Reto Griti, au prix d'un intense engagement, a pu remettre la gestion financière sur des rails solides en bouclant les comptes 2006 en suspens et en prenant en main la comptabilité. Cette mission accomplie, il pourra dès le début 2008 s'occuper de tâches moins ménagères et plus aptes à développer notre faïtière romande.

Ces divers problèmes ont conduit le CoSER à nommer une commission qui travaillera sur la répartition des tâches et étudiera les pourcentages d'activité des différents collaborateurs.

Un congrès en demi-teinte

Organisés de manière quadriennale depuis 1866, les congrès font partie de la vie du SER. La 41^e édition organisée à Genève le 22 septembre n'a pas répondu à toutes les attentes. Est-ce du côté de la date choisie ou du thème retenu «Merci la pédagogie» qu'il faut chercher le peu d'enthousiasme suscité? 150 personnes seulement ont répondu à

l'appel lancé. Le matin, la présence de Philippe Mérieu, fidèle à lui-même, aurait mérité plus de succès. Les lignes directrices adoptées l'après-midi constituent cependant une base de travail importante pour le CoSER. Le n° 12 de l'Éducateur et le site du SER livrent de larges échos de cette journée pour les personnes qui s'y intéressent rétroactivement. A noter que notre association a juste sauvé l'honneur avec le nombre de participante inscrite (Non, les «s» n'ont pas été oubliés).

Suite à cette journée, le CoSER s'est interrogé sur de nouvelles façons d'organiser les futurs congrès. Des idées intéressantes ont été proposées pour adapter cette manifestation aux pratiques de communication actuelles.

Educateur: vers encore plus de professionnalisme.

En reprenant le flambeau des mains de Georges Pasquier à la rédaction en chef de cette revue, Nicole Rohrbach ouvre une nouvelle voie puisqu'elle est la première journaliste professionnelle à occuper cette fonction. Cet état de fait pousse d'ailleurs le CoSER à modifier certains règlements ou cahiers des charges puisqu'à l'origine cette place était prévue pour un enseignant.

L'organe du SER changera d'habillage dans le premier trimestre 2008 pour rester une publication moderne et attractive.

Je rappelle aux membres SPVal que les informations officielles de notre association paraissent dans les pages valaisannes et qu'il est souhaitable que chacun les lise!



Une faitière de plus en plus indispensable

Avec l'arrivée d'Harmos et du Concordat romand, l'affiliation de notre association au SER est de plus en plus utile. Les rapports directs que le SER entretient avec la CDIP et la CIIP nous permettent de recevoir des informations de première main et de faire entendre notre voix auprès des instances qui prennent les décisions. Même si les sensibilités différentes provenant des divers cantons romands ne rendent pas toujours le consensus facile à obtenir, il est indispensable de toujours défendre notre avis pour que la couleur de l'école romande soit assortie aux tons qui sont familiers aux enseignants valaisans. En trois mois de participation aux séances du CoSER, j'ai eu l'occasion de m'enrichir au contact de mes collègues romands. Si nous rencontrons souvent les mêmes problèmes, nous n'envisageons pas toujours les mêmes solutions.

J'aimerais enfin relever l'inlassable travail de notre président Georges Pasquier qui remplit sa fonction comme un sacerdoce. Sa vue d'ensemble des dossiers est impressionnante et fort utile aux présidents d'associations parfois trop mobilisés par leurs problèmes cantonaux.

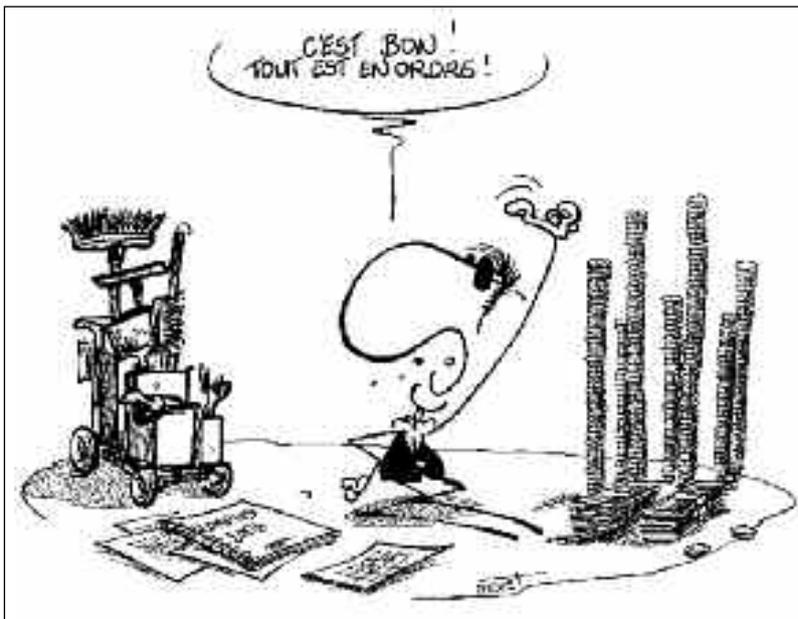
Semaine romande de la lecture: un envol différent en fonction des cantons.

Née à la suite des résultats mitigés en lecture lors de la première enquête PISA, cette manifestation est pilotée par un groupe dépendant du SER.

Cette semaine, même si ce n'est pas encore le cas dans tous les cantons romands, rencontre un succès grandissant dans les classes valaisannes.

Le cycle de conférences de Christian Poslaniec, organisées dans le cadre de la SRL, a fait une halte à Martigny. La fréquentation fut un succès. Cependant, certains auditeurs sont restés sur leur faim, le conférencier ayant choisi une approche axée sur la découverte plutôt que l'explicitation de pistes pratiques décrites dans ses ouvrages.

De l'avis de certains passionnés, la lecture des volumes signés Poslaniec constitue une mine de conseils pour transmettre le plaisir de lire. L'auteur a donc considéré que nous étions déjà au nombre de ses lecteurs ou nous a tout simplement renvoyés au plaisir de lire... ses ouvrages.



En choisissant Reto Griti comme secrétaire général, le SER a certainement mis la main sur une perle rare. Son parcours de formation atypique l'a doté d'un profil intéressant. Jugez-en plutôt: après des études HEC à l'université de Lausanne, Reto a obtenu un diplôme à l'Ecole Hôtelière de Lausanne. Sa formation l'a conduit à diriger le secteur financier d'hôtels prestigieux à Jeddah en Arabie Saoudite puis au Caire en Egypte. Il a ensuite approfondi ses connaissances en informatique en travaillant comme responsable d'installation et de formation sur un logiciel hôtelier dans toute la Suisse. Ses compétences l'ont amené à revenir à l'Ecole hôtelière de Lausanne où il a fonctionné comme professeur puis comme directeur du département Planning et Administration.

En s'établissant à Evionnaz, il a cherché un lieu de travail plus proche de son domicile. C'est donc une personne extrêmement qualifiée que le SER a pu engager, Reto étant parfaitement bilingue français-anglais et possédant d'excellentes notions de conversation en allemand et en suisse-allemand.

Je ne doute pas qu'il apportera au SER une sensibilité différente et un regard attentif aux principes pédagogiques, sans négliger les critères économiques ou organisationnels.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Fédération des Magistrats, Enseignants et Fonctionnaires (FMEF)

Président: Pierre-André D'Andrès

Secrétaire général: Michel Perruchoud

Représentants SPVal:

Comité directeur: Jean-Claude Savoy *jusqu'au 30 juillet 2007*, puis Didier Jacquier.

Comité fédératif: Grégoire Jirillo

Auteur du rapport: Didier Jacquier

2007: un round d'observation

Cette année, la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12 octobre 2006 est entrée en vigueur avec effet rétroactif au premier janvier 2007.

La FMEF, conformément à la décision de l'assemblée extraordinaire des délégués du 18 octobre 2006, a déposé son recours au Tribunal Fédéral le 7 mars 2007. Depuis cette date, de nombreux mois d'instruction et d'examen se sont écoulés sans que l'Arrêt ne tombe. Cet état de fait a bien sûr conditionné l'activité de notre fédération qui a dû naviguer dans les vents de l'incertitude.

Cependant, la vie de la FMEF ne s'est pas arrêtée pour autant. Contre l'avis de certains députés (heureusement très minoritaires), elle a réaffirmé son statut d'interlocuteur du Conseil d'Etat pour défendre les intérêts de la fonction publique valaisanne.

Une assemblée des délégués sereine

L'assemblée générale des délégués, tenue à Sion le 22 septembre 2007, a témoigné sa reconnaissance au se-

crétaire général Michel Perruchoud par de chaleureux applaudissements. Son action, moins virulente dans les médias dans le courant de cette année, n'a pas pour autant négligé l'indispensable travail de fourmi qui, contact après contact, permet de disposer d'un réseau utile dans toute négociation.

Cette assemblée a également voté deux résolutions. La première pour soutenir l'initiative de *Travail.Suisse* demandant six semaines de vacances pour tous, la deuxième visant à donner enfin un coup d'accélérateur du côté des mesures d'accompagnement à l'élévation de l'âge de la retraite.

L'arrivée simultanée de deux nouveaux membres au Comité Directeur, Roland Crettaz pour l'AMFE et le soussigné pour la SPVal, a permis à l'organe exécutif de la fédération de s'interroger sur son fonctionnement. Une réorganisation et une révision de textes statutaires sont actuellement en cours.

Du concret du côté des salaires

La bonne santé des finances cantonales a enfin laissé une trace dans les salaires de la fonction publique. Le plein renchérissement accordé (2%) et un rattrapage partiel du renchérissement cédé (0.5%) donneront un peu de couleur aux salaires 2008 augmentés ainsi de 2.5%.

Ce geste, s'il doit être salué, ne doit cependant pas nous faire oublier que le renchérissement cédé présente encore une perte de pouvoir d'achat de 3%.

Un site Internet relooké et dynamisé

Cet outil, devenu indispensable au fonctionnement de toute organisation, a subi une cure de jouvence. Sa nouvelle version a été allégée des rubriques les moins visitées et rendue plus conviviale. Tout particulièrement par sa rubrique «news», elle permet à chacun des 7'500 membres de la FMEF de se tenir informé en tapant www.fmf.ch

Une alchimie à rééquilibrer en permanence

La défense des intérêts d'un fonctionnaire, d'un policier, d'un cantonnier, d'un instituteur, d'un professeur... enracinés sur les deux rives de la Raspille n'est pas une chose aisée. Cette mission ne fait pas de la FMEF un navire facile à gouverner. Pour naviguer, l'esquif mené par Pierre-André D'Andrès a besoin de forces nourries de solidarité, d'écoute et de concessions, les vents ne soufflant pas toujours dans le bon sens.

Caisse de Retraite du Personnel Enseignant

Présidente: Helga Koppenburg Emery

Directeur: Patrice Vernier

Représentants SPVal à la Commission
de gestion:

Dominique Dubuis et Claudy Rapillard

Auteur du rapport: Patrice Vernier

C'est avec un peu de nostalgie et beaucoup de soulagement que les organes dirigeants et les collaborateurs de la CRPE ont quitté 2007 pour faire face à cette nouvelle année, espérons-le plus douce et plus calme. Si la satisfaction vient de l'engagement exemplaire témoigné par ces derniers tout au long de l'exercice 2007, il n'est en revanche pas comparable aux divers soucis, craintes et inquiétudes qui les ont animés durant cette période remplie d'incertitudes et de doutes.

Un travail considérable a dû être réalisé cette année d'un point de vue organisationnel et informatique, afin de répondre d'une part aux exigences légales d'un nouveau règlement de base de la Caisse, sensiblement différent des anciens statuts, et, d'autre part, de garantir aux assurés une transition sans heurts de leur situation de prévoyance. Des modifications dans les méthodes de calculs des rentes, une introduction de tarifs différents pour les calculs de prestations de libre passage, des rentes d'invalidité déterminées en fonction des décisions AI et l'introduction de nouvelles prestations (ex. le compte de retraite anticipée) ont rendu cet exercice très complexe et très difficile, à tel point que les rapports avec le fournisseur informatique en ont un peu souffert. L'engagement des collaborateurs était exemplaire et louable. Il n'en demeure pas moins que, maintenant que la situation est bien maîtrisée, une incertitude subsiste toujours pour les dirigeants de la Caisse. En effet, le Tribunal fédéral n'a toujours pas rendu son jugement suite au recours déposé par la FMEF et consorts contre la loi valaisanne régissant les institutions éta-

tiques de prévoyance (LIEP). Cela signifie pour l'institution un éventuel retour sur la base des statuts 2000. Une situation, il est vrai, qui serait assez inconfortable pour l'administration de la Caisse.

D'un point de vue prévoyance, la hausse de l'âge ordinaire de la retraite à 62 ans a, semble-t-il, freiné quelque peu les départs en retraite anticipée, et ce malgré les mesures transitoires en vigueur. Sur environ 45 nouveaux retraités, 45% environ ont décidé de l'anticiper contre 82% en 2006. Pour le reste, tout continue d'évoluer conformément à nos prévisions.

www.crpe.ch

Si 2007 a été caractérisé par une crise immobilière mondiale, causant des déceptions financières dans des secteurs qui jusqu'ici symbolisaient la solidité de notre pays et par une explosion des prix des matières premières, le Comité de la Caisse s'est vu, dans le courant du premier trimestre, confronté à un énorme défi: comment investir de façon optimale CHF 341 millions suite à la recapitalisation de la Caisse par l'Etat du Valais. Je vous laisse imaginer l'importance de ce défi puisqu'il s'agissait d'investir 70% de la fortune de la Caisse... Une réflexion très poussée et très détaillée, accompagnée par 3 établissements financiers, a permis de dégager une nouvelle allocation stratégique des investissements, prenant en compte non seulement les dangers d'un investissement direct immédiat mais également les contraintes fixées par la loi d'essayer d'obtenir un degré de couverture de 80% d'ici fin 2009 et l'objectif de rentabilité à long terme recherché par le Comité. Même si cette contrainte était très rapidement jugée comme irréalisable, celui-ci a fait de son mieux pour en tenir compte dans ses réflexions. Une solution d'investissements échelonnés sur l'année a finalement été retenue. Aujourd'hui, avec tout le recul nécessaire, on peut se rendre compte de la pertinence de cette décision. Même si la Caisse clôture l'année avec un niveau élevé de liquidités (environ

12%), cela ne dérange pas les organes dirigeants dans la mesure où cette politique, en 2007, dans un contexte économique et financier fragile, aura à nouveau permis à notre Caisse de réaliser un bon résultat financier relatif (environ 2,50 à 2,85%). La philosophie d'investissement, essentiellement basée sur les trois vertus que sont la patience, la discipline et le jugement, continue de porter ses fruits. Du côté immobilier, la CRPE a également commencé une nouvelle construction de CHF 17 millions dans le Haut-Valais destinée à des logements privés (56 nouveaux appartements).

Au niveau fonctionnel, un changement est intervenu au sein du Comité puisque, depuis mars, Mme Helga Koppenburg Emery dirige la Caisse. Trois membres ont également démissionné en fin d'année passée, MM. Pascal Mabillard et Jacques Darioly, représentants de l'Etat du Valais, et M. Bernhard Meichtry, représentant des assurés. Un nouveau représentant de l'Etat, M. Olivier Beney, a été nommé début janvier. Finalement, l'Assemblée des délégués de la Caisse a aussi subi un lifting suite à l'entrée en vigueur de la LIEP (nouvelle procédure de nomination et nombre de membres réduit).

En parallèle à tous ces soucis, la CRPE s'efforce de systématiquement tenter d'améliorer son image soit par des articles dans Résonances, soit au travers d'exposés ou de présentations aux associations, soit encore par le biais de son site www.crpe.ch, qui, par ailleurs, a été relooké cet été.

Ouf... Que l'on puisse résumer pareille année en une page me surprend et m'étonne. J'aurais tendance à dire, oublions vite cet exercice au vu des efforts qui ont dû être produits et simultanément des contraintes fixées par le temps. D'un autre côté, je reste convaincu que 2007 restera dans les souvenirs comme une année capitale, gardienne du commencement d'une autre époque et synonyme de transition au cours de laquelle des décisions délicates et difficiles, mais néanmoins indispensables, ont dû être prises.

COMITÉ CANTONAL

www.spval.ch

Comité cantonal



Président:	<i>Jusqu'en juillet 2007:</i> Jean-Claude Savoy <i>Dès août 2007:</i> Didier Jacquier Ch. du Scex-Carroz 6 1904 Vernayaz Tél. 027 764 12 60 Natel 079 280 87 11 E-Mail: didier.jac@mycable.ch
Monthey	Samuel Perrin - Rte du Stand 11 - 1873 Val-d'Illicz Tél. 024 477 23 53 - Natel 079 695 76 35 E-Mail: samper@netplus.ch
St-Maurice	Samuel Darbellay - Rte d'Erbignon 13 - 1964 Conthey Tél. 027 346 77 79 - Natel 079 668 72 22 E-Mail: samueldarbellay@hotmail.com
Martigny	Eric Darbellay - Rue des Finettes 23 - 1920 Martigny Tél. 027 722 52 48 - Natel 079 372 97 15 E-Mail: darberic@mycable.ch
Entremont	Joséphine Dumoulin Rte de Montagnier 37 - 1934 Le Châble Tél. 027 776 11 75 - Natel 079 263 64 63 E-Mail: j.dumoulin@netplus.ch
Conthey	Grégoire Jirillo - Ch. de Proumay 9 - 1963 Vétroz Tél. 027 346 40 35 - Natel 079 644 33 00 E-Mail: greg.jirillo@bluewin.ch
Hérens	Aliette Beytrison - 1983 Evolène Tél. 027 283 17 45 - Natel 079 236 42 16 E-Mail: beytra@bluewin.ch
Sion	Viviane Jollien Rue des Prés du Torrent 6B - 1964 Conthey Natel 078 644 90 82 E-Mail: vivi.joll@netplus.ch
Sierre	David Rey - Rue des Vergers 14 - 3965 Chippis Natel 079 611 48 49 E-Mail: rey.david@netplus.ch
Administratrice:	Anne-Marie Mesiano - Ch. des Brises 22 - 1958 Uvrier Tél. 027 203 27 15 - Natel 079 297 53 46 Fax 027 203 02 15 - E-Mail: spval@bluewin.ch

Auteur du rapport: Didier Jacquier

Onze séances ordinaires ont été nécessaires pour gérer le ménage SPVal en 2007. Deux rencontres avec le Service de l'Enseignement et un après-midi avec la direction de la HEP ont également été programmés durant cette année.

Un passage de témoin en douceur

A la fin de l'année 2006, Jean-Claude Savoy avait affirmé qu'il cesserait son activité au terme de son deuxième mandat de quatre ans en août 2007. Cette annonce anticipée a permis au comité de préparer sereinement la suite. Programmée le 14 mars, l'élection à la présidence a proposé un choix entre deux personnes aux profils très différents. J'aimerais saluer ici l'élégance de ma concurrente du moment: Francine Cutruzzolà qui a renoncé à présider l'assemblée pour laisser les délégués libres de toute influence. J'ai apprécié ce geste qui prouve



Anne-Marie Mesiano, administratrice SPVal



que Francine n'est pas seulement une enseignante mais aussi une politicienne avisée.

Sa succession connue, Jean-Claude n'a pas pour autant bradé ses derniers mois d'activité. Actif jusqu'à la dernière séance, il a tout fait pour que la transmission de la charge se fasse dans les meilleures conditions. Je réitère ici mes remerciements pour tout ce que Jean-Claude a fait afin d'assurer une transition harmonieuse.

L'évaluation, sujet toujours sensible

Durant le premier semestre, le Comité cantonal a souvent parlé d'évaluation. Traité par la Commission pédagogique dans le cadre de son mandat, ce sujet était également d'actualité avec le projet de règlement sur le livret scolaire.

Les résultats de la consultation organisée ne dégagent pas un sentiment d'intense satisfaction pour le livret actuel et les modifications proposées. Des positions tranchées ont été recueillies dans les différents districts. Notamment:

- Les enseignants demandent une évaluation chiffrée pour toutes les disciplines dès la 2P.
- Ils veulent très majoritairement des notes au dixième.



Samuel Darbellay, membre du Comité cantonal



- Ils désirent une évaluation chiffrée en matière de comportement des élèves.
- Ils rejettent l'idée que les moyennes de classes figurent dans les évaluations d'une certaine importance.
- Ils souhaitent que la note d'écriture soit réintroduite dans le bulletin scolaire.

Le dossier n'est donc pas clos et un remaniement en profondeur semble souhaité.

Des grandes lignes tracées par l'assemblée des délégués de Monthey

A la reprise du mois d'août, le Comité cantonal disposait de pistes de travail définies par les 6 résolutions votées à l'assemblée de Monthey. Un tour des districts entrepris par le nouveau président pour sonder la base, devait encore étoffer les sujets à travailler. La réflexion portée dans ces divers domaines a débouché sur un certain nombre de positions exposées au Chef du Service de l'Enseignement dans une rencontre tenue le 22 novembre.

Par souci de transparence, les différents dossiers ouverts sont décrits dans les détails ci-dessous:

Intégration des élèves différents dans les classes

Demandes SPVal:

- Disposer de ressources humaines en suffisance pour que chaque intégration se passe bien pour l'élève intégré et pour le reste de la classe.
- Obtenir des réponses rapides aux sollicitations des enseignants lors de difficultés dans la gestion de ces élèves.
- Travailler avec un effectif compatible avec la présence d'un élève différent.

Position du SE:

- Dès le 1^{er} janvier 2008, les cantons disposeront de 3 ans pour adapter leurs structures à la RPT et pallier la disparition des mesures AI.
- La SPVal devrait collecter les témoignages des enseignants confrontés à des difficultés concrètes pour que le SE puisse apporter des améliorations.

Introduction de l'anglais en 5/6P

Demandes SPVal:

- Le statut de l'enseignant d'anglais doit être clairement défini.
- Les 90 minutes consacrées à cette branche doivent être situées dans la grille-horaire.
- Les enseignants qui le désirent doivent rapidement pouvoir suivre une formation.

Position du SE:

- Trois variantes sont actuellement à l'étude pour définir la personne qui enseignera l'anglais: le généraliste +, le semi-généraliste, le spécialiste. Les avantages et inconvénients devront être étudiés et une décision sera ensuite prise par le Conseil d'Etat.
- La vision de la grille horaire pourrait changer: cette dernière pourrait ne plus être découpée en tranches minutées. Les programmes définis pourraient recevoir des pourcentages consacrés aux différents domaines pour ne pas privilégier le temps consacré aux langues.
- A la demande de la CIIP, une phase pilote sera conduite dans

5 classes de 5P puis poursuivie dans des classes de 6P l'année suivante.

- Les enseignants intéressés à enseigner l'anglais pourront suivre une formation en principe à partir de 2009. L'introduction généralisée de cet enseignement reste fixée à l'horizon 2012.

Plan d'Etude Romand (PER)

Demandes SPVal:

- L'introduction de ce plan d'étude doit respecter les spécificités valaisannes et s'appuyer sur des moyens d'enseignement adaptés.

Position du SE:

- Le projet actuel de PER doit être finalisé et soumis à l'expertise de la CDIP.
- Les cantons du Valais et de Fribourg procéderont à une réécriture par année de ce plan conçu pour des cycles de deux ans.
- Les 15% d'autonomie cantonale permettront des adaptations. En aucun cas le temps consacré au français et aux mathématiques ne diminuera en Valais.

- L'introduction devrait avoir lieu en 2009 ou 2010. Ses modalités, en bloc ou par paliers de deux ans, ne sont pas encore définies.

Gestion des élèves difficiles

Demande SPVal:

- Les enseignants doivent pouvoir faire appel à des structures apportant une réponse aux cas ingérables dans les classes dites normales qu'elles soient enfantines ou primaires.

Position du SE:

- Un groupe de travail conduit par l'inspecteur Marcel Blumenthal travaille sur ce sujet. Cette commission devra notamment analyser les projets pilotes en cours et proposer des solutions qui seront applicables pour l'ensemble de la scolarité. Pour les centres scolaires de petites tailles, les ressources devront être disponibles dans le bassin versant d'un CO.

Paliers d'attente

Demande SPVal:

- Les effets pervers de cette mesure doivent être supprimés chez les enseignants concernés.

Position du SE:

- Cette revendication doit passer par le canal FMEF et comprendre tous les agents de la fonction publique concernés.

Mesures d'accompagnement liées à l'élévation de l'âge statutaire de la retraite

Demande SPVal:

- Ces mesures doivent entrer en vigueur dans un délai très bref.

Position du SE:

- Des propositions chiffrées allant dans ce sens ont été élaborées et sont actuellement bloquées au département des finances.



- Il faut voir si les mesures comprises dans les textes liés au futur statut des enseignants peuvent être traitées séparément.

Utilisation de l'outil informatique et transfert des coûts vers les enseignants et les communes

Demandes SPVal:

- Les enseignants ne doivent pas supporter les frais liés à l'impression de documents nécessaires à l'enseignement, envoyés à un exemplaire par centre et disponibles en téléchargement.
- L'utilisation de la plate-forme educanet2 doit être possible pour tous les enseignants, même pour ceux qui ont besoin de personnes ressources qui n'existent pas dans leur centre.

Position du SE:

- Une formation minimale en informatique va être exigée pour tous. Des cours seront mis en place et cet outil devra être approuvé par tous les enseignants.
- Le problème du transfert des coûts devra être étudié. Un postulat sur ce sujet a été déposé au Parlement.



Viviane Jollien, membre du Comité cantonal



David Rey, membre du Comité cantonal

Gestion des remplacements

Demandes SPVal:

- Une gestion moderne de la liste des remplaçants doit être mise en place. Une base de données et un système informatique doivent être étudiés pour pouvoir disposer de listes à jour en permanence.
- Une revalorisation du statut du remplaçant passant notamment par un défraiement des déplacements doit être étudiée.
- En cas de pénurie, un arrangement doit être trouvé avec les étudiants HEP.

Position du SE:

- Ce problème est un casse-tête très ancien. Les propositions faites seront examinées.

Un bilan qui met en évidence un grand nombre de dossiers ouverts

Les membres du Comité cantonal sont conscients que les sujets évoqués ci-dessus les occuperont encore pendant bien des séances. Les problèmes définitivement résolus sont rares, la défense des intérêts de notre association nécessite beaucoup d'engagement. A la fin de cette année vécue partiellement à la tête de la SPVal, je tiens à remercier mes collègues du comité et tous les enseignants qui s'engagent dans les commissions. J'émet également le souhait de pouvoir rencontrer dans les futures assemblées de districts un grand nombre de collègues. J'espère les trouver motivés et informés de la vie de notre association par le biais de son site Internet ou des pages valaisannes de l'Eduteur.

Je demande enfin à chacune et à chacun de mettre ses compétences au service de tous pour que notre association puisse apporter de l'aide à ses membres, négocier des conditions de travail acceptables et choisir le meilleur chemin pour l'école valaisanne.



ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS

Présidente des AD 2007:
Francine Cutruzzolà

Auteur du rapport:
Francine Cutruzzolà

Asemblée extraordinaire du 14 mars 2007, à Martigny

L'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire comportait un point lui aussi extraordinaire, puisqu'il s'agissait de l'élection du nouveau président ou de la nouvelle présidente de notre association. L'affluence fut à la hauteur de l'événement puisque pas moins de 146 délégués sur un total de 157 firent le déplacement à la salle communale de Martigny.

La soussignée, présidente de cette assemblée et également candidate à la présidence de la SPVal, renonça à présider cette rencontre pour préserver l'égalité des chances avec le deuxième candidat, Didier Jacquier. Ce fut donc Patrick Dumoulin, en sa qualité de vice-président, qui prit les rênes des débats.

Jean-Claude Savoy, président de la SPVal, présenta ensuite le budget 2007 et les délégués l'acceptèrent à une écrasante majorité.

Etat des lieux des chantiers en cours

Après la mise en place du cahier des charges de l'enseignant, un groupe de travail très élargi a entamé la réflexion sur le statut de l'enseignant. La difficulté majeure est revenue à déterminer si l'enseignant devait avoir un statut d'em-



Francine Cutruzzolà

ployé de commune ou d'employé d'Etat. Le processus étant encore à ses débuts, Jean-Claude Savoy souhaita que l'AD se prononçât afin d'éclaircir la position de nos représentants à la table des négociations. L'assemblée plébiscita un statut «mixte», qui favorise un partage des responsabilités entre la commune et l'Etat.

Une longue discussion s'engagea ensuite autour des travaux concernant le nouveau CO. Des membres de l'AVECO, de l'AVPES, des directeurs, des inspecteurs et des parents, soit au total 28 personnes, ont planché sur ce problème. L'idée d'un tronc commun en 1CO séduisit la quasi unanimité de l'assemblée, tout en sachant que le Haut-Valais y est toujours opposé.

L'introduction des nouvelles grilles horaires et le passage général aux semestres ont conduit le DECS à proposer un nouveau règlement pour le bulletin scolaire, dont les articles 5 al.2, 6 al.3 et 10 furent à nouveau discutés. Finalement, l'assem-

blée ne procéda à aucun vote et décida de poursuivre la réflexion jusqu'au mois de juin.

Jean-Claude Savoy présenta ensuite le projet educanet2.ch. 131 délégués acceptèrent une accélération de la mise en place de cette plateforme informatique officielle, sous réserve que la problématique du transfert des coûts vers le destinataire ait été solutionnée. Il présenta également les principales modifications au règlement de la Caisse de retraite. Quant aux mesures d'accompagnement...elles n'en sont encore qu'au stade de promesses.

Election présidentielle

Francine Cutruzzolà de Monthey et Didier Jacquier de Vernayaz présentèrent leur programme et leurs idées aux délégués appelés à les élire. Ce fut Didier Jacquier qui l'emporta par 88 voix contre 54.

Asemblée ordinaire du 2 juin 2007, à Monthey

La soussignée ouvrit l'assemblée en brossant le portrait d'une «école-service» et dénonça cette dérive en soutenant qu'il convient de renforcer l'école publique, notamment à travers une institution forte, garante des missions qui lui sont confiées.

Après le discours de bienvenue, Jean-Claude Savoy commenta le rapport d'activité 2006 aux 126 délégués présents avant de passer la parole au Chef du Service de l'Enseignement.



Nouveau CO: lentement mais sûrement

Sur le sujet délicat du «nouveau CO», M. Jean-François Lovey rappela que le dossier en était encore à l'état de propositions et de pistes. Il fustigea les articles de presse prêts à monter les enseignants les uns contre les autres. Il rappela le vrai défi à relever: une mission claire pour le CO et une orientation performante visant à corriger le pourcentage des échecs en fin de première année du collège et le nombre de ruptures de contrats d'apprentissage au terme de la même année. Selon M. Lovey, le projet assez novateur sans être révolutionnaire ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés d'application. Il remercia ensuite Jean-Claude Savoy pour son engagement à la tête de notre association et souhaite bonne chance au nouveau président.

Le mot du président du SER

Georges Pasquier, président du SER, souligna que l'école subit les crises de la société. Le sort des élèves en difficulté ne s'arrange pas, même si le niveau moyen s'est élevé. Il releva le potentiel latent et les intelligences au sein de l'école qui ne demandent qu'à s'exprimer et dénonça une forme d'infantilisation des enseignants. Selon lui, les «réformettes» sont freinées par le haut comme par le bas. Il cita Mériel: «*L'enseignant est un inquiet. Il s'agit pour lui d'évoluer entre l'individualisme et la reconstruction du collectif.*»

Georges Pasquier fit à son tour l'éloge du président sortant en lui reconnaissant de grandes qualités de professionnel et de pédagogue.

De la FMEF à la CRPE

Pour la FMEF, Michel Perruchoud brossa un état des lieux. Les négociations paritaires vont mieux. On était plutôt dans une écoute polie et non pas dans une négociation. Pour

ce qui concerne les mesures d'accompagnement, plus rien ne s'oppose à ce qu'on les mette en place. Il nous donna quelques renseignements sur les recours engagés. Il adressa ses remerciements à Jean-Claude Savoy et lui offrit une pharmacie pour golfeur. Pour le nouveau Président de la SPVal, il formula ses meilleurs vœux et lui offrit une pharmacie et une couverture de survie!

Pour la CRPE, Patrice Vernier nous rappela que le rapport démographique de la caisse se péjore. Aujourd'hui, il y a 2,6 actifs pour 1 personne retraitée alors qu'il y a 10 ans, on comptait 4 actifs pour 1 pensionné. 2007 verra la mise en application d'une nouvelle loi et d'un nouveau règlement de base. Si la couverture est aujourd'hui à 73 %, elle devrait être à 80 % en 2009. Il y a dans cet exercice une obligation de réussir... Les organes de la caisse n'ont pas changé mais il y a un transfert de compétences entre le comité et l'assemblée des délégués.

Six résolutions déposées

L'AD accepta à l'unanimité quelques modifications des statuts avant de passer à l'examen des résolutions qui, après un débat nourri, furent toutes approuvées par une très large majorité de l'assemblée.

Le district de Sion a demandé que les situations d'élèves posant des problèmes de comportement soient portées devant le DECS afin que celui-ci propose aux communes un catalogue de mesures, en fixe les modalités d'application et mette à disposition les moyens humains et matériels destinés à leur mise en place. Une deuxième résolution réclame à la SPVal de donner mandat à un organisme professionnel de la santé du travail afin d'entreprendre une enquête fouillée et d'établir des constats relatifs à la santé des enseignants. Les résultats permettront à la SPVal de disposer d'un instrument de travail scientifique qui servira de référence pour étayer l'ac-

tion syndicale. Enfin, une troisième résolution, annoncée lors de l'AD du 14 mars, demande que la problématique du transfert des coûts vers le destinataire engendrés par la mise en place de la plateforme éducatif2 soit solutionnée.

Le district de Sierre défendit deux résolutions: la première pour soutenir la réforme du CO et la seconde pour demander au Comité cantonal de se montrer particulièrement vigilant lors de l'introduction de l'anglais à l'école primaire. Il suggéra, en outre, que les enseignants puissent être déchargés de la formation et de l'enseignement de cette langue dès leur 30^e année d'activité, sans incidence salariale.

Enfin, Martigny demanda que la SPVal intervienne auprès du DECS pour qu'un soutien linguistique soit mis en place dès le début de la 1E pour tout enfant allophone.

Quand il faut prendre congé

Ce fut ensuite le tour du Conseiller d'Etat, M. Claude Roch, de féliciter le président sortant pour ses huit années d'engagement. Il développa ensuite plusieurs thèmes touchant à la bonne santé de l'école valaisanne et au mérite de ses enseignants, la mise en place du statut de l'enseignant, le lien entre l'Etat et les directions d'école, la valorisation des conditions matérielles et l'apprentissage des langues. Il termina en invitant les enseignants à être responsables et en lançant un encouragement au partenariat.

Jean-Claude Savoy prononça alors le dernier discours de son mandat qui a couru du 1^{er} septembre 1999 au 31 août 2007. Il encouragea tous les collègues à faire preuve de professionnalisme: «*Il faut ouvrir l'école, ne pas la refermer et y faire entrer la culture.*» Il demanda à l'assemblée de reporter sa confiance sur la personne de Didier Jacquier. L'assemblée lui réserva une *standing ovation*. Merci Jean-Claude et bon vent!

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission pédagogique

Présidence:

Jean-Claude Savoy, *Représentant du CC*,
jusqu'en juin 2007

puis Nicole Darbellay, Martigny

Membres:

Roselyne Balet, Monthey, jusqu'en juin
2007

puis Catherine Hugon

Anne Chambovey, St-Maurice

Alexia Fornay, Entremont, jusqu'en juin
2007

puis Mélanie Reuse

Jocelyne Pralong, Hérens

Cornélia Luyet, Sion

Noëlle Juilland, Sierre

Aliette Beytrison, *Représentante du CC*,
depuis septembre 2007

Auteure du rapport: Nicole Darbellay

Durant le printemps 2007, la Commission pédagogique a continué son travail sur l'évaluation. La multiplicité très importante des pratiques, toutes légitimes, les incertitudes dans la manière de composer des évaluations et le manque de directives officielles a rendu notre tâche un peu ardue. Nous avons tenté d'élaborer un vademecum à l'usage des enseignants, mais il n'est pas achevé car il demande encore un peu de réflexion quant à sa forme finale. Ce travail sera poursuivi durant le printemps 2008.

Deux rencontres avec **Pierre Vianin** et **Marlyne Andrey** ont été organisées sur le thème de: «**L'évaluation en question**», le 21 mars et le 4 avril 2007.

Nous avons également mené à bien une consultation à propos du **Projet de règlement du livret scolaire de la scolarité obligatoire** et recueilli les positions des districts.

Cette année est une année de transition dans notre commission car il y a eu de nombreux changements au niveau des membres qui la composent.

Etant donné l'importance primordiale de la lecture dans nos classes, l'intérêt que nous avons tous à être le plus efficace possible dans ce domaine, l'enthousiasme et l'investissement de notre représentante de Sion, Cornélia Luyet, à ce sujet, nous avons sollicité et reçu un nouveau mandat du Comité cantonal concernant ce nouveau thème:



Travailler sur la lecture et créer ou répertorier des ressources concrètes directement utilisables dans les classes. Ces travaux pouvant revêtir les formes suivantes:

- inventaire de projets réalisés, avec descriptif de l'activité
- proposition d'animations dans les bibliothèques pour recevoir des visites de classes
- enquête sur les expériences tentées pendant la SRL et utilisables dans les classes
- proposition d'ouvrages classés par thèmes pouvant répondre au quotidien de la classe, par exemple: la différence, le deuil, le divorce, ...
- étude de la possibilité de faire intervenir des auteurs dans des projets de centre
- création de liens avec des cours de formation continue
- choix d'adresses Internet classées et répertoire d'activités réalisables par Internet
- mise en vitrine du travail réalisé dans les classes, proposition de diffusion dans les médias
- inventaire de personnes ressources ayant l'expérience du terrain
- à l'usage des parents et des enseignants:
 - propositions d'activités réalisables à partir d'un livre.
 - catalogue de livres classés par âge (pour cadeaux, animations...)

Notre travail démarre dans ce domaine.

Pour la Semaine de la Lecture, l'action du SER continue de bien s'implanter dans notre canton. Le mercredi 28 novembre à Martigny, une conférence de **Christian Poslaniec** sur le thème «**Le plaisir de lire expliqué**» a été organisée, fruit d'une collaboration entre le SER et les HEP. Nous avons été très satisfaits d'y rencontrer de nombreux collègues.

Commission des intérêts matériels

Présidence:

Patrick Bourgeois, St-Maurice

Membres:

Pierre-Alain Bénét, Monthey
 Marie-José Gay, Martigny
 Bernard Moulin, Entremont
 Danièle Moretti, Conthey
 Antoine Beytrison, Hérens
 Albert Bornet, Sion
 Elisabeth Coquoz, Sierre
 Samuel Darbellay, *Représentant du CC*

Auteurs du rapport:

Patrick Bourgeois et Samuel Darbellay

En février 2007, la Commission des intérêts matériels a remis au Comité cantonal les conclusions de ses recherches sur l'évolution du salaire des enseignants primaires et enfants durant ces dix dernières années (1996 - 2006).

Pour mener à bien cette analyse, elle s'est appuyée sur les brochures d'informations professionnelles et sociales des Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais.

Voici le constat qui en a été tiré: La progression de notre revenu a été minime (+0,8%) par rapport à la plupart des autres métiers alors que les exigences à l'égard de notre profession ont tendance à augmenter fortement.

Voici à titre de comparaison la progression calculée pour quelques autres professions:

- infirmier: + 2,1%
- vendeur: + 1,9%
- employé de commerce: + 1,7%
- bâtiment: + 1,6% ...

A fin 2007, nous avons reçu le mandat de remettre à jour l'aide-mémoire.

Nous avons donc modifié les informations qui pourraient intéresser les enseignants en fonction des nouveaux articles de lois ou directives récentes.

Dès le mois de mars 2008, les enseignants pourront le consulter sur le site Internet de la SPVal.

Pour terminer, un grand merci aux membres de la commission pour le travail accompli et bienvenue à Bernard Moulin, nouveau représentant pour le district d'Entremont.



AUTRES COMMISSIONS

Commission Ecole enfantine

Présidence:

Nathalie Rey, Sierre, jusqu'en juin 2007
puis Séverine Damay Reuse, Martigny

Membres:

Romaine Fracheboud, Monthey
Laurence Darbellay, St-Maurice
Véronique Laterza, Entremont
Yelda Terretaz, Conthey
Christine Farquet, Hérens
Nicole Morand, Sion, jusqu'en juin 2007
puis Sarah Pot
Sylviane Falcioni, Sierre, depuis septembre 2007
Viviane Jollien, *Représentante du CC*, depuis septembre 2007

Auteure du rapport:

Séverine Damay Reuse



Après le succès de la matinée des maîtresses enfantines du 11 novembre 2006 à Savièse, les membres de la commission ont ressenti le besoin de prendre des vacances. Pas de départ collectif à l'étranger, mais une suspension momentanée de nos réunions.



En septembre 2007, nous avons consciencieusement repris le chemin menant à la salle des maîtres de Martigny, lieu de nos intenses réflexions. Et quelle fut notre surprise d'y découvrir Didier Jacquier, Anne-Marie Mesiano ainsi que trois nouvelles recrues! Lors de cette séance, nous avons remercié, pour tout son travail, notre désormais ancienne présidente Nathalie Rey. Mais là, gros BUG: le poste est à re-pourvoir. «Recherche présidente désespérément!» L'angoisse monte dans la salle! Les secondes passent... Chacune retient son souffle... Jusqu'à ce que celle qui tient la plume aujourd'hui, dans un accès de folie ou d'inconscience, se décide à accepter le poste si peu convoité. Ouf, sauvées, on peut clore l'assemblée.

Depuis ce jour, boostées par de nouvelles et fraîches collègues pleines d'entrain, nous avons repris notre travail avec ardeur. Les idées de

thèmes à traiter pour 2008 fusent, la future matinée des maîtresses enfantines prend forme, les échanges professionnels sont riches et les cakes sont mangés allègrement!

Mais surtout n'oubliez pas, chers collègues, que vos idées, questions, inquiétudes ou remarques sont attendues avec fébrilité par les membres de la commission.



Commission ACM

Présidence:

David Rey, *représentant du CC*

Membres:

Romaine Rey, Monthey, jusqu'en juin 2007

puis Raymonde Woeffray

Evelyne Mettan, St-Maurice

Emmanuelle Beytrison, Martigny

Josette Bruchez, Entremont

Yolande Moix, Conthey, jusqu'en juin 2007

puis Laure Millius

Monique Gaspoz, Hérens

Anne-Françoise Barras, Sion, jusqu'en juin 2007

puis Muriel Bonvin

Anne-Marie Daven, Sierre, jusqu'en juin 2007

puis Anne-Françoise von Roten

Auteur du rapport: David Rey

Changements au sein de la Commission ACM

Cette année 2007 aura été marquée par beaucoup de changements dans la composition de la commission.

Merci aux quatre collègues démissionnaires pour tout leur travail et bienvenue aux nouvelles.

Matinée ACM 2007

La Commission ACM SPVal a organisé, le 24 mars 2007, dans les locaux de la Haute Ecole Pédagogique, à Saint-Maurice, une matinée ACM ouverte à tous les enseignants et enseignants du Valais romand.

Cette rencontre intitulée «Transformation et Récupération» a permis aux quarante participants présents de découvrir, avec plaisir et bonne humeur, un atelier de leur choix, parmi les quatre qui leur étaient proposés.

Afin d'animer les différents «chantiers de créativité», nous avons pu compter sur les présences de

- Réjane Cuennet, pour un atelier sur «Les fonds des poches»
- Marie-Antoinette Goret, pour des «Transformations par l'imagination»
- Nicole Mottet, pour des «Métamorphoses: Comment donner une nouvelle vie aux trésors enfouis au fond de nos armoires?»
- Fabrice Schüsselé sur le thème: «Faut pas charrier. Le pas prudent, l'œil alerte, le verbe rare, glissons-nous dans son lit...»

Ces «artistes», avides d'inventivité, nous ont fait découvrir et apprécier leur passion pour les arts manuels.

Rencontre DECS – HEP – Commission ACM

En présence d'une forte délégation du DECS et de la HEP, dont Jean-François Lovey et Patrice Clivaz, la Commission ACM a organisé une rencontre, le 1^{er} février, dans les locaux de la HEP à St-Maurice.

L'élément déclencheur pour la mise sur pied de cette séance a été la «matinée ACM» du 27 avril 2006. Un certain malaise et un sentiment d'insécurité dus au décalage entre la formation dispensée à la HEP et la pratique sur le terrain ont été ressentis lors de la discussion.

La liste des questions posées lors de cette réunion et les réponses apportées par le DECS et la HEP se trouvent sur le site de la SPVal: www.spval.ch.

La Commission ACM peut être fière d'avoir organisé cette rencontre car non seulement elle a permis aux

enseignantes et enseignants de la base de se faire entendre auprès des plus hautes instances du Service de l'Enseignement et de la HEP, mais elle aura aussi permis de développer un dialogue sain et constructif avec ses différents partenaires.

Commission Concordia - SPVal

Présidence: Grégoire Jirillo, Vétroz

Membres:

Anne-Marie Mesiano, Uvrier

Myriam Albasini, Riddes

Auteure du rapport: Myriam Albasini

Durant l'année 2007, la Commission Concordia - SPVal a rappelé à tous les enseignants de l'association l'existence du Contrat Collectif d'Assurance maladie auprès de la Concordia. Les personnes intéressées à rejoindre le contrat ont reçu une offre conformément aux souhaits formulés.

Le Contrat collectif de la Concordia a été conçu pour les enseignants et les membres de leur famille. Il offre des conditions très favorables dans le domaine des assurances complémentaires et surtout un service personnalisé.

En tout temps l'Agence Concordia - SPVal est à disposition des enseignants afin de leur donner des renseignements et leur adresser des offres.

Tél. 027 306 31 29

E-mail spval@concordia.ch



Commission culturelle

Présidence:

Stéphane Gay, Martigny, jusqu'en juin 2007

puis Philippe Bobillier, St-Maurice

Membres:

Romaine Rey, Monthey, jusqu'en juin 2007

puis Odile Dorsaz

Claudia Mudry, Martigny, depuis septembre 2007

Vanessa Lambiel, Entremont

Grégoire Jirillo, Conthey

Madeleine Mayoraz, Hérens, jusqu'en juin 2007

puis Sarah Micheloud

Nicole Andenmatten, Sion

Natacha Ballestraz, Sierre, jusqu'en juin 2007

puis Anne-Marie Daven

Auteur du rapport: Philippe Bobillier

La Commission culturelle, une commission où il fait bon vivre, a vécu une année 2007 riche en événements.

Au printemps, la visite de Turin a eu un tel succès que deux sorties ont dû être programmées. Près de cent personnes se sont laissées envoûter par le charme italien et le musée... égyptien!



En décembre, au Grand Théâtre de Genève, la Flûte Enchantée de Mozart a envoûté à son tour plus de 50 participants!

Quant à la commission elle-même, son envoûtement opère à merveille: nous avons accueilli pas moins de quatre nouveaux membres!

Je tiens à remercier les anciens membres pour leur travail remarquable, et particulièrement Stéphane Gay, mon prédécesseur.

Nos sorties sont ouvertes à tous, membres SPVal ou non! Parlez de nous à votre conjoint, à votre voisin, à votre pharmacien: nul doute qu'ils se laisseront charmer par notre Commission culturelle, la commission qui envoûte ceux qui y goûtent! Et quand on sait que Rome se profile à l'automne 2008...



Commission des praticiens-formateurs

Présidence: Elfrieda Walder, Monthey

Membres:

Monika Witschi Dayer, Monthey

Pascal Siggen, St-Maurice

Fabienne Chiarelli, Martigny

Jean-Marie Abbet, Entremont

Marinette Crittin, Conthey

Aliette Beytrison, Représentante du CC

Auteure du rapport: Elfrieda Walder

La commission s'est penchée sur la présence de l'enseignant dans le centre durant le stage en autonomie. Elle a fait parvenir aux PF qui ont eu un stage au printemps et en automne 2007 un questionnaire afin de connaître leur avis.

De plus, elle a envoyé à tous les PF un questionnaire concernant la formation continue. Nous désirions connaître leurs besoins dans l'optique d'organiser des cours adéquats. Le questionnaire posait des questions sur leur contenu, leur longueur et le moment. On demandait également leur avis sur l'attribution des stages.

Nous avons aussi eu deux rencontres avec la Commission de coordination des stages. C'était l'occasion de prendre connaissance des changements au niveau des lois, des stages, des suivis de stages et de toutes les mesures nouvelles mises sur pied pour améliorer les relations PF / stagiaire(s) et le bien-être des uns et des autres. Nous y avons appris qu'une revalorisation salariale pour les stages en duo devrait suivre prochainement.

Nous avons, par ailleurs, assisté à la remise des certificats de la volée 6.



SOUS-ASSOCIATION

20

Section AMES / SPVal

Présidence: Murielle Vannay, Monthey

Membres:

Catherine Cattin, Sierre, *secrétaire*
Anne Tornay, Martigny, *caissière*
Aline Gay-des-Combes, Martigny, *membre*
Florence Greber, Choëx, *membre*
Valérie Hiroz, Réchy, *membre*
Christel Sonney, Vernayaz, *membre*

Auteure du rapport: Murielle Vannay

Organisation

Cette année, l'AG de l'AMES a nommé une nouvelle présidente en la personne de Murielle Vannay tout en remerciant chaleureusement Valérie Hiroz pour son travail

accompli durant 4 ans. Durant cette AG, Chantal Dorsaz et Nicole Jacquemin ont présenté avec enthousiasme et conviction le fonctionnement des classes de préapprentissage.

Aspects pédagogiques

Actuellement, l'enseignement spécialisé subit un recadrage. En effet, un nouveau concept d'appui pédagogique intégré fait l'objet d'une phase pilote dans chaque arrondissement au niveau primaire.

Quant au CO, le nouveau concept de l'enseignement spécialisé a déjà été testé durant une année scolaire dans 3 CO et depuis août 2007, il a été élargi à 2 nouveaux CO.



Murielle Vannay, présidente de la section AMES/SPVal

Un groupe de travail étudie actuellement des propositions concernant la résolution des problèmes de comportement que l'on peut trouver dans les classes.

Suite à la nouvelle répartition des tâches entre la confédération et les cantons (RPT), les frais relatifs à la scolarité des enfants bénéficiant de l'AI incombent, dès la fin de l'année 2007, aux cantons et non plus à l'AI. Pour l'instant, aucun changement n'est signalé au niveau de la pratique des enseignants.

Formation

La formation complémentaire en enseignement spécialisé suit son cours. Malgré l'arrivée prochaine de diplômés sur le marché de travail, les prévisions annoncent toujours un manque d'enseignants spécialisés qualifiés. Aussi, à ce jour, une réflexion est menée quant à l'opportunité de reconduire une nouvelle formation en Valais.



DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL

Commission des moyens d'enseignement

Présidence:
Michel Beytrison, Adjoint au Chef de Service de l'Enseignement

Représentants SPVal:
Olivier Solioz, Ardon
Bernard Jacquod, Grimisuat

Auteurs du rapport:
Bernard Jacquod et Olivier Solioz

Mathématiques

Le travail de rédaction des nouveaux moyens de calcul mental se poursuit.
Un complément informatisé, support au fascicule, est en élaboration pour les 5-6P.

Religion ENBIRO

Les moyens 3P modifiés sont disponibles au dépôt scolaire.
Les moyens 2P des élèves ont été introduits au début de l'année scolaire 2007-2008. La méthodologie du maître a suivi en décembre 2007.
Pour les 5-6P, les ouvrages sont en élaboration.

Français

Des documents ont été analysés par une commission du GREF (Groupe Romand d'Etude du Français). Les moyens *Grindelire* et *Que d'histoires* ont été retenus pour les degrés 1P et 2P. Pour les degrés 3P à 6P, un ouvrage français a retenu plus particulièrement l'attention: *Mon Manuel de Français* qui fera l'objet de retouches pour l'adapter au contexte romand.

Education physique

Les fiches pratiques romandes seront normalement disponibles, via Internet, dès la rentrée 2008-2009.

Dépôt scolaire

Le site du dépôt sera totalement remanié pour les prochaines commandes, à l'exemple des «shop» sur Internet: nom du produit, numéro, image. La commande en sera ainsi facilitée.

Des cahiers à prix avantageux sont disponibles au dépôt. Ils ne nécessitent pas de doublure.

Divers

La Commission des moyens d'enseignement est favorable au fait que l'Etat impose l'utilisation des ouvrages destinés aux élèves. Cette harmonisation facilitera le passage des élèves d'une commune à l'autre, à l'exemple de ce qui se fera entre cantons romands suite à l'introduction d'HarmoS.

Commission faitière des examens et de l'évaluation

Présidence: Denis Métrailler, inspecteur

Représentant SPVal: Grégoire Jirillo

Auteur du rapport: Grégoire Jirillo

La Commission des examens et de l'évaluation se réunit régulièrement sous la présidence de l'inspecteur scolaire Denis Métrailler pour être informée:



Grégoire Jirillo, membre du Comité cantonal et président du district de Conthey

- de l'avancement des travaux de rédaction et de validation des futurs examens,
- des résultats des examens réalisés dans les classes,
- des remarques et critiques envoyées par les enseignants.

Mais également et surtout pour prendre des décisions concernant:

- le planning précis des épreuves cantonales,
- le type de retour qu'elle entend obtenir de la part de chaque enseignant,
- le genre d'examens qu'elle entend promouvoir,
- les disciplines particulières dans lesquelles un test serait proposé aux enseignants en 2P, 3P et 5P
- ...

La composition très hétérogène de la commission permet des échanges nourris et passionnés. Elle est la garante de décisions réfléchies et acceptables par toutes les parties représentées.



Par ailleurs, l'unanimité ou la quasi-unanimité dans la décision est souvent la règle.

Le Chef du département de l'Education, de la Culture et des Sports et le Service de l'Enseignement sont conscients de la valeur objective que représentent les examens cantonaux. Leur impact réel sur les pratiques scolaires quotidiennes (avant les examens et surtout l'année suivante) est un fait inéluctable. C'est la raison pour laquelle, les rédacteurs des examens sont très bien encadrés et suivent une formation continue pointue, afin de fournir, in fine, des épreuves parfaitement adaptées aux objectifs définis par les fondamenta des plans d'études.

Une dernière remarque. Les examens cantonaux ne sont pas aussi faciles que la rumeur pourrait le laisser entendre, les moyennes cantonales et les écarts-types le prouvent.

Par ailleurs, pour rendre ces épreuves encore meilleures, le rôle des valideurs, ô combien important, a été renforcé et leur rémunération nettement revue à la hausse.

Ceci est très réjouissant et démontre que le travail fondamental de ce maillon de la chaîne des examens est reconnu à sa juste valeur par les autorités scolaires.

Merci pour eux et bons examens 2008 à tous.

Commission paritaire de la formation continue

Présidence: Stefan Bumann

Représentant SPVal:
Jean-Claude Savoy jusqu'au 30 juillet 2007
puis Didier Jacquier

Auteur du rapport: Didier Jacquier

Cette commission s'est réunie à 3 reprises en 2007: les 28 février, 30

mai et 3 octobre. L'offre de formation était, cette année encore très importante puisqu'elle proposait 197 cours, gratuits, faut-il le rappeler?

Faire correspondre l'offre à la demande est un des soucis du responsable, Bruno Clivaz. En 2007, il a dû annuler 40% des cours proposés qui n'atteignaient pas le minimum de 8 inscriptions. Par contre, 16 cours ont été dédoublés. Le décompte final annonce 128 cours organisés qui ont répondu ainsi aux 85% des inscriptions.

La lecture des chiffres ci-dessus doit être accompagnée de plusieurs informations pour être bien comprise:

- Le choix d'envoyer la liste des cours sous forme d'affiche aux directions d'école et commissions scolaires n'a certainement pas représenté la meilleure forme de publicité.
- Les inscriptions par Internet freinent peut-être la motivation de certains.
- Les cours organisés en établissements (50 pour cette année) représentent une alternative à l'offre de formation continue.
- Les formations imposées par certaines directions d'école ont mis certains à l'abri d'une formation complémentaire.
- Faut-il ajouter à cette liste les présences obligatoires aux séances d'information sur l'allemand et les arts visuels? Certains le pensent.

Les pistes évoquées pour améliorer la formation continue passent par une meilleure planification à long terme qui éviterait les doublons et les collisions de dates. Une offre mieux ciblée comprenant moins de cours est à l'étude. Un encouragement très marqué à l'utilisation de l'outil informatique (passant par une formation) pourrait rendre les inscriptions plus faciles. Rappelons que sur le site www.hepvs.ch chacun peut s'inscrire pratiquement jusqu'au dernier moment. Les cours incomplets étant mis en attente

pour une organisation à la carte lorsque le minimum de 8 participants est atteint.

Des décisions rapides devront venir améliorer cette offre de formation car l'arrivée du Plan d'Etudes Romand ne va pas simplifier les choses.

Conseil de direction de la HEP

Présidence:

Claude Roch, Conseiller d'Etat

Représentants SPVal:

Jean-Claude Savoy jusqu'au 30 juillet 2007

puis Didier Jacquier

Marie-José Gay, Bovernier

Auteur du rapport: Didier Jacquier

Relations avec la HEP

Représentée par deux de ses membres au Conseil de direction de la HEP, et par un délégué à la séance d'admission, la SPVal se doit de rester en contact étroit avec l'institution qui forme ses futurs membres.

Tout au long de l'année, les praticiens-formateurs et les animateurs qui collaborent à la HEP doivent apporter leur expérience du terrain



Patrice Clivaz, directeur de la HEP-Vs

pour étoffer les aspects théoriques des didactiques enseignées. Un rapport de confiance doit donc être entretenu en permanence et les compétences reconnues de part et d'autres doivent s'additionner pour que la HEP trouve sa stabilité dans l'offre de formation en constante mutation ces dernières années.

Conseil de direction

Réunis à Brigue le 12 octobre 2007 sous la présidence de M. Claude Roch, les membres de ce conseil ont débattu d'un rapport d'évaluation de la HEP. Dans les discussions, l'importance d'une mise en réseau des compétences des diverses HEP de notre pays a été soulignée. Le créneau dans lequel l'institution valaisanne pourra le mieux s'exprimer reste cependant à définir.

Les modalités de formation pour l'enseignement au secondaire I et II, consécutives aux accords de Bologne, mises en évidence lors de cette séance causent quelques soucis à nos collègues du CO. La crainte de voir les futurs enseignants se tourner vers le secondaire II dans leur cursus de formation peut se comprendre en observant les différentes durées de formation exigées.

L'introduction de l'enseignement de l'anglais en primaire fut également l'objet de discussions animées. Le statut des enseignants qui dispenseront cette discipline n'est pas défini. En abordant ce sujet, la SPVal rappelle que la résolution votée à l'AD de Monthey demande dès maintenant une préparation de cette introduction. La mise en place rapide d'une formation pour les enseignants intéressés pourrait apporter une réponse aux problèmes qui seront posés en 2012.

Rencontre Direction HEP – Comité cantonal

Le 28 novembre 2007, cette désormais traditionnelle rencontre a été organisée.



Fabio Di Giacomo, directeur-adjoint de la HEP-Vs

Après des informations d'ordre statistiques, les points suivants ont été abordés:

- **Formation complémentaire pour les maîtresses enfantines désirant enseigner en 1 ou 2P**

Une seule formation a été organisée pour l'instant. De nombreuses remarques négatives ont été formulées par les participantes. Pour une prochaine volée, des correctifs devront être apportés. La SPVal lancera un sondage pour connaître le nombre de personnes intéressées avant de demander l'organisation d'une nouvelle session.

- **Enseignement de l'anglais**

La demande pour qu'une formation débute rapidement est reformulée.

- **Remplacements**

Les modalités de collaboration avec la HEP sont plus clairement définies. Nous apprenons que les étudiants ont la possibilité d'effectuer 9 demi-journées de remplacement par semestre pendant leurs heures de cours. Ils peuvent également utiliser leur temps libre pour acquérir de l'expérience dans des remplacements.

- **Praticiens-formateurs**

La plupart des PF sont des enseignants de petits degrés fonction-

nant dans le Bas-Valais. La HEP nous demande de relayer son appel pour que des enseignants de 5 et 6P de la région Sion-Sierre s'intéressent à cette formation.

- **Infos sur la SPVal aux étudiants**

La présentation de notre association aux étudiants de troisième année sera poursuivie. Il est également envisagé de pouvoir disposer d'une période durant la semaine d'introduction destinée aux nouveaux diplômés pour créer un lien avec nos futurs collègues.

Groupe de travail «Nouveau Cycle d'Orientation»

Présidence:

Jean-François Lovey, Chef du Service de l'Enseignement

Représentant SPVal:

Jean-Claude Savoy jusqu'au 30 juillet 2007 puis Didier Jacquier

Auteur du rapport: Didier Jacquier

Menée tambour battant, tantôt en séance plénière de 28 personnes, tantôt en deux sous-groupes, la réflexion sur le visage du CO a dégagé un certain consensus en 2007. Notons d'emblée que si l'option du tronc commun en première année ainsi que la suppression de toute orientation en 6P proposées par la SPVal ont été écartées, les choix arrêtés apportent cependant d'appréciables améliorations.

Un cycle unique pour tout le canton

La suppression du système «à sections» pour organiser tous les cycles «à niveaux» corrige une inégalité de traitement entre les élèves au sortir de la 6P. Les 2 branches à niveaux retenues pour la première année (français et mathématiques) laisseront les élèves en classes hétérogènes pour tous les autres cours. Le



renforcement du rôle des titulaires devrait permettre une meilleure orientation.

La 6P continuera à orienter

La redéfinition des critères d'orientation ne dégagera pas la responsabilité des enseignants de 6P. La note 5 pour accéder au niveau I est conservée. La zone limite est resserrée entre 4.8 et 4.9 et deux critères sur trois devront être positifs pour suivre le niveau I: un 5 à l'examen cantonal, l'avis du titulaire et l'avis des parents. Il s'agit là d'un durcissement puisque aujourd'hui dans la zone 4.7 à 4.9 l'avis des parents suffit au choix du niveau.

Une orientation progressive avec 4 branches à niveaux en 2 CO

L'allemand et les sciences naturelles passeront en branches à niveaux dès la deuxième année. La décision d'offrir une orientation progressive justifie ce choix. Pour être cohérent, il devra cependant être accompagné de la mise en place d'une grande perméabilité entre les niveaux. L'orientation se poursuivra par l'organisation de stages obligatoires dans des entreprises.

Une troisième année revalorisée

Les élèves rapides pourront toujours effectuer leur cycle en deux ans. Cependant les conditions de passage sont un peu durcies pour quitter le cycle après la deuxième.

Des heures consacrées au renforcement, du temps pour mener un projet personnel ainsi qu'une option pour un groupe de branches donneront plus de couleur à cette 3^e année.

Plus d'appuis et une intégration des élèves en difficulté

Des études surveillées et des appuis individualisés dispensés par les enseignants dans des périodes com-

prises dans leur horaire de travail devraient donner plus de chances de réussite à chacun. L'intégration des élèves en difficulté sur le modèle de ce qui se passe en primaire nécessitera de nombreuses ressources sur lesquelles il ne s'agira pas de faire des économies.

Groupe de travail «Loi sur le statut de l'enseignant»

Présidence:

Michel Beytrison, Adjoint au Chef du Service de l'Enseignement

Représentant SPVal:

Jean-Claude Savoy jusqu'au 30 juillet 2007 puis Didier Jacquier

Auteur du rapport: Didier Jacquier

Un 2^e rapport intermédiaire a été présenté au Chef du DECS par M. Michel Beytrison, responsable du groupe de travail en novembre 2007.

Ce rapport résume les grands axes contenus dans l'avant-projet de loi sur le statut. Il présente également les modifications qui devront être apportées dans la loi sur le traite-

ment du personnel enseignant et son ordonnance.

Une clarification des rôles

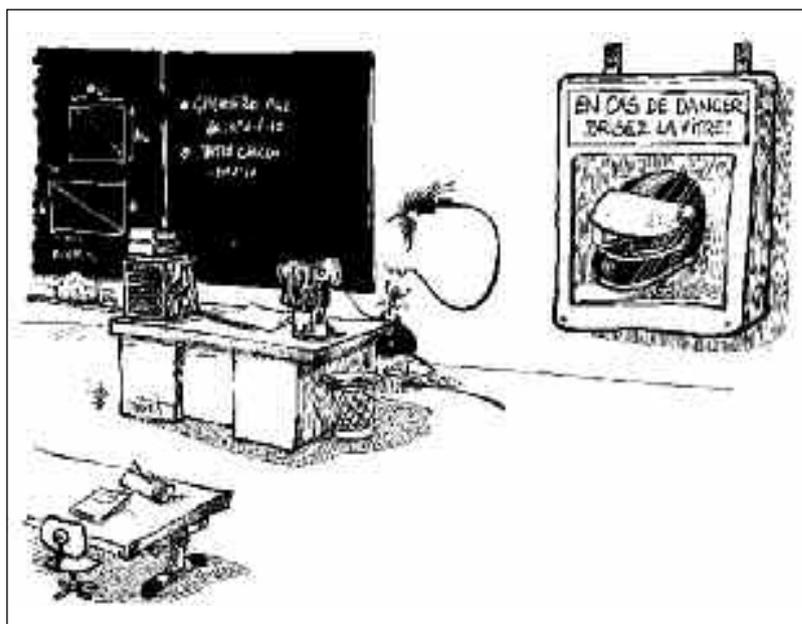
Les aspects pédagogiques seront de la responsabilité de l'état. Des délégations de compétence seront dévolues aux communes ou associations de communes pour les infrastructures et la nomination des enseignants.

Des directions d'écoles (ou équipes directoriales) professionnalisées assureront les tâches administratives et pédagogiques décrites dans un cahier des charges cantonal. En conséquence, les tâches de l'inspection et des commissions scolaires seront redéfinies.

En fin d'année, les différentes options définies par le groupe de travail ont été mises en mains des juristes pour la rédaction du texte légal.

Six mesures d'accompagnement à l'élévation de l'âge de la retraite

Intégrées à la loi sur le statut par la volonté du Chef de département, ces mesures ne constituent pas une révolution:



- La réintroduction d'une diminution de 3 périodes hebdomadaires du temps de travail dès 58 ans sans diminution de salaire est un retour à une situation connue avant les mesures d'austérité.
- La possibilité donnée à des enseignants de bénéficier d'une décharge de 3 périodes hebdomadaires pour l'accomplissement de mandats spécifiques ne sera vraisemblablement pas accessible à tous.
- Le droit, sur une carrière complète, à une année de congé de formation prise en charge à moitié par l'Etat constitue un plus.
- Le maintien du principe de la réduction d'activité d'au maximum 20% avec prise en charge des cotisations LPP par l'Etat n'apporte rien de nouveau.
- L'introduction de primes de fidélité périodiques accorde aux enseignants la reconnaissance déjà attribuée aux fonctionnaires.
- Le principe de la moyenne pluriannuelle n'est pas applicable pour les enseignants primaires qui travaillent à plein temps.

Les associations d'enseignants devront lutter pour obtenir des mesures satisfaisantes dans un délai très bref. Les nombreux changements prévus en 2008 dans la législation relative à l'école risquent de diluer ces compensations promises pourtant depuis longtemps.

Conseil de rédaction de «*Résonances*»

Représentante SPVal à la commission:
Daphnée Constantin Raposo, Arbaz

Auteure du rapport:
Daphnée Constantin Raposo

Résonances a vu peu de changements cette année. En effet, pourquoi changer une formule qui marche! Les thèmes de 2007 ont été: «Génération zapping», «Les langues étrangères», «Enseignants technophobes/

philes», «Les projets pédagogiques 1 et 2», «Harmonisation: état des lieux», «Infos 2007 – 2008», «Ecole – Culture», «Regards croisés sur la différenciation», «Résonner les peurs». Ces dossiers se veulent d'actualité, intéressants, parfois légèrement polémiques. Ils se doivent de toucher tous les degrés de la scolarité, de l'école enfantine au niveau tertiaire. Les rubriques, quant à elles, reflètent la vie de nos classes, colorent notre environnement pédagogique et signalent les rendez-vous importants. Enfin, les infos diffusent toujours les communications essentielles du DECS. *Résonances* est votre journal, il vous donne la parole, des tuyaux, des conseils, des idées, vous proposent des rencontres, des résultats de recherche, des sites Internet, des citations, une touche d'humour. *Résonances* est à la page et sur le net aussi pour, nous l'espérons, votre plus grand plaisir.

Commissions de branches

FRANÇAIS

Présidence:
Chantal Chabbey Dorsaz, inspectrice

Représentants SPVal:
Rébecca Fellay, Orsières
Marc-André Barras, Chermignon

Auteure du rapport: Rébecca Fellay

La commission de branche «français» s'est réunie trois fois en 2007.

Deux séances ont été consacrées à la relecture des projets de plan d'étude BEJUNEFRIVALGE. Les observations et propositions recueillies ont été directement remises au groupe de pilotage.

La 3^e séance a traité des sujets suivants:

- Informations et discussions sur la méthode Voinot (lecture suivie: elle se trouve sur le site), sur l'idée

de créer un portfolio pour l'expression écrite, sur diverses activités pour l'année en cours

- Discussions sur les examens cantonaux de français en fin d'année
- Ebauche des priorités pour l'année 2008/2009

MATHÉMATIQUES, SCIENCES NATURELLES ET INFORMATIQUE

Présidence:
Christophe Germanier, inspecteur

Représentants SPVal:
Pierre Emery, Flanthey
Christian Moulin, Leytron

Auteurs du rapport:
Pierre Emery et Christian Moulin

Durant cette année, sous la présidence de M. Christophe Germanier, la commission de branches «Mathématiques, sciences naturelles et informatique» s'est réunie à quatre reprises. Dans ce bref rappel des activités de la COBRA, nous ne retiendrons que les points qui concernent l'école enfantine et l'école primaire.

Tout au long de cette année 2007, la COBRA-Math s'est plus particulièrement penchée sur les points suivants:

- Calcul mental 1P-6P: Le groupe de rédacteurs continue la création de ces futurs documents. L'écriture de ces carnets, allant de la 1P à la 6P, sera terminée pour la fin de l'année scolaire 2007-2008. Ces ouvrages seront à disposition des classes pour la rentrée 2009.
- BEJUNEFRIVALGE: La COBRA a suivi l'avancement des travaux de cette commission romande et a participé à la consultation qui a eu lieu au printemps 2007. Les travaux sont maintenant dans la phase finale. Il est important de préciser que tous les cantons romands sont partie prenante de ces nouveaux programmes (PER).
- Compétences attendues dans les degrés 1P à 6P: Ce document est



maintenant à disposition des enseignants. Encore merci à ses auteurs pour la qualité et la précision de ce dossier utile à chaque enseignant.

- Plate-forme educanet2
- Quelques autres travaux de la COBRA: Prise de connaissance du rapport PISA, discussion sur le «Gestclasse», réflexion concernant les ouvrages scolaires figurant dans la liste du matériel ...

Pour l'année 2008, la commission a déjà défini quelques objectifs prioritaires. Cette liste peut, suivant les demandes et les soucis de chacun, être modifiée. Chaque enseignant a toujours la possibilité d'exprimer ses souhaits à un membre de la commission.

LANGUE 2 ET LANGUE 3

Présidence:

Marie-Madeleine Luy, inspectrice

Représentante SPVal:

Sandra Richner, Martigny

Auteure du rapport: Sandra Richner

Notre commission a siégé deux fois cette année, en janvier et en mars.

Au mois de septembre, notre présidente, Mme Marie-Madeleine Luy, a cessé son engagement en tant qu'inspectrice de la scolarité obligatoire pour exercer à la HEP. Nous lui souhaitons un avenir professionnel épanouissant. Notre groupe ne s'est dès lors plus réuni et attend la nomination de son nouveau président.

Divers points ont été soulevés ou traités lors de nos deux séances de travail:

1. Concept des langues - Evaluation

Paru en juin 2006, le «Concept des langues» traitait entre autre de l'introduction de l'évaluation chiffrée de l'allemand en 5^e et 6^e primaires et de l'évaluation globale non chiffrée en 3^e et 4^e. Un groupe présidé par Marie-Made-

leine Luy, constitué de représentants du SE, des animateurs de l'école primaire et du CO, Monique Pannatier, Sandra Richner, Christophe Pfammater, Jean-Frédéric Gay-Balmaz et Claude-Alain Granges, travaille depuis octobre 2006. Ils ont animé trois séances en mai 2007 pour les enseignants de 5P et six séances en août et septembre 2007 pour ceux de 3-4P. Ils préparent actuellement le matériel nécessaire pour les présentations aux 6^e, en février et mars 2008.

2. Allemand

Suite à l'enquête élaborée en 2006 pour évaluer le degré de satisfaction de la méthode utilisée au secondaire I, *Sowieso*, les membres de la commission ont considéré les remarques des enseignants, spécialement celle concernant le manque d'outils pour l'enseignement. Ils se sont intéressés à la méthode utilisée dans la plupart des cantons romands, «Geni@l». Les commissaires ont pu l'apprécier lors d'une présentation d'animateurs du canton de Fribourg. Elle est en adéquation avec l'âge des élèves, fournit tout le matériel nécessaire et surtout, intègre les descripteurs définis par le Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Son introduction dans les degrés 7, 8 et 9 se profile (août 2009) et une réflexion est actuellement menée sur son utilisation en 6P, avec un nombre déterminé de leçons, pour garantir une verticalité primaire-CO.

3. Anglais

Un groupe de travail, placé sous la responsabilité des deux commissions de branches L2-L3 du Haut et du Bas-Valais, a procédé à une évaluation de l'introduction de cette branche au CO en mai 2007. Cette étude, après 3 années de formation, doit permettre:

- d'établir si les objectifs du plan d'études sont atteints au terme de la scolarité obligatoire au moyen d'un test de compétences de niveau A2 (compétences orales et écrites),

- de connaître l'opinion des enseignants d'anglais, des directeurs d'établissements et des élèves eux-mêmes au moyen d'un questionnaire,
- de procéder, au vu des résultats observés, à d'éventuelles modifications ou adaptations.

Les inspecteurs, enseignants, élèves et directeurs ont tous aimablement et avec compétence œuvré à cette évaluation.

Ces examens et ces enquêtes ont été analysés par le SFT. Un rapport a été produit, et récemment envoyé aux responsables du projet. Des remédiations sont proposées au Service de l'Enseignement qui doit l'entériner et prendre des décisions. Ce rapport sera porté à la connaissance de tous les enseignants selon des modalités qui restent à définir, vraisemblablement un article dans 'Résonances'.

4. CECR – Portfolio Européen des Langues (PEL)

Dans le domaine des langues, on parle de plus en plus du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) qui se présente en trois parties, apprendre, enseigner et évaluer. Un élément très important pour l'enseignement d'une langue est la définition des niveaux de compétence qui permettent de mesurer les progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tous les moments de la vie.

L'outil pour les élèves est le Portfolio Européen des Langues que les différents cantons ont accepté et qu'un groupe de notre commission doit analyser pour permettre sa judicieuse utilisation par les élèves et les classes.

5. Plan d'études romand

Notre commission a participé à la relecture des travaux d'élaboration du plan d'études romand en cours (janvier et mars 2007). Elle a remis un rapport regroupant les remarques des différents commissaires.

Nous tenons à remercier tous les enseignants pour leur précieuse collaboration.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présidence: Denis Métrailler, inspecteur

Représentants SPVal:

Dominique Bétrisey, Uvrier

Yves-Mathieu Viellieber, Vernayaz

Auteurs du rapport:

Dominique Bétrisey et Yves-Mathieu Viellieber

Thèmes abordés

BEJUNEFRIVALGE: Informations, échanges, lecture et relecture du plan d'étude réalisé par les groupes de travail de la Suisse romande.

Commentaires

L'écriture du futur plan d'études menée par 6 cantons francophones a occupé toute l'énergie de la commission en début d'année 2007. La construction de ce gigantesque projet, menée tambour battant était ambitieuse. Les délais d'écriture et de relecture étaient serrés.

Depuis le printemps, un calme s'est abattu sur le travail de la commission. Les élections fédérales passées, ces dossiers «politiquement délicats» pourront à nouveau être mis à l'ordre du jour!

ARTS ET ARTISANAT

Présidence: Jean-Pierre Gaspoz, inspecteur

Représentantes SPVal:

Adrienne Evéquo-Délez, Vétroz

Geneviève Coppey, Collombey

Auteure du rapport:

Adrienne Evéquo-Délez

La commission s'est réunie quatre fois durant l'année 2007.

Musique

L'écriture du plan d'études est stoppée par BEJUNEFRIVALGE.

Education visuelle

Les séances d'informations obligatoires, concernant le nouveau programme d'Arts Visuels, ont eu lieu pour tous les enseignants enfantins, primaires et CO.

Dans l'ensemble, les retours sont positifs.

Travaux manuels

Une heureuse collaboration TM, AVECO et animation a eu lieu dans le cadre des Florales Sierroises.

Le projet de formation pour 2008 engendre de nombreuses questions telles que: le nombre d'heures, la formation technique, le lieu ou les conditions d'entrée.

Il y a toujours pénurie au niveau des remplacements.

Rita Emery est la nouvelle animatrice en AV.

Economie familiale

Concernant le nouveau programme, la formation didactique de base est terminée. La suite se fera en formation continue.

Rachel Bircher-May a remplacé Jacqueline Gammaldi.

ACM

Une rencontre a eu lieu le 1^{er} février entre la HEP et le comité ACM de la SPVal afin de clarifier différents points, à savoir: les orientations didactiques de la HEP et sa vision de la créativité, la présence sur le terrain d'enseignants ayant des statuts très différents, les personnes en formation, etc. La prise de conscience et la rencontre furent positives. La nouvelle formation ACM est terminée.

Divers

- BEJUNEFRIVALGE est remplacé par le PER.
- «Ecole et culture» est imprimé dans les deux langues.
- Jacques Cordonier est le nouveau responsable de la culture à l'Etat du Valais.

CORPS ET MOUVEMENT

Présidence:

Pierre-Marie Gabioud, inspecteur

Représentantes SPVal:

Martine Barlatey, Monthey

Danièle Moretti, Vétroz

Auteure du rapport: Danièle Moretti

La Commission «Corps et Mouvement» s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2007.

Les trois premières séances avaient pour mission l'analyse des travaux concernant le plan d'étude BEJUNEFRIVALGE, ainsi que la réponse au questionnaire en ligne proposé par le groupe de conception. Par ailleurs, le rôle de la commission élargie a été abordé.

Les autres réunions ont consisté en une prise de connaissance des dossiers en cours:

- Projets Santé:
 - centre alimentation et mouvement
 - dispenses médicales pour l'EPS
- Projet Sécurité:
 - En «stand by» faute de moyens; l'idée d'ancrer des principes clairs dans une base légale a été retenue par la commission.
- Les outils de planification des cours d'EP ont également retenu notre attention; l'idée d'éditer des fiches pratiques, directement utilisables en salle, a également été retenue.

Autre constat: le règlement actuel sur l'Education Physique date de 1977. Il n'est plus à jour et obsolète à plus d'un titre. Notre président de commission, Pierre-Marie Gabioud, a entrepris une démarche dans le but de le mettre à jour.



DISTRICTS

28

District de Monthey

Présidence: Samuel Perrin

Auteur du rapport: Samuel Perrin

Hug Collègues! (plus court et plus simple que Cher à devoir accorder à toutes les déclinaisons nécessaires, merci de votre compréhension)

Après un dernier rapport volontairement provocateur où même l'imprimerie n'avait rien compris à la formule mathématique de l'ensemble vide, me voilà donc dans l'obligation de noircir quelques lignes. Cette année, cette tâche n'est pas une corvée, même si elle ne l'a réellement jamais été, puisqu'elle me permet de délirer quelque peu une fois par an au milieu d'articles retraçant la vie d'enjeux primordiaux pour l'avenir de notre profession. Prenez donc, chers collègues, le temps de lire les autres rapports de ce fascicule, bien plus formateurs que le mien.



Samuel Perrin, membre du Comité cantonal et président du district de Monthey

Ceci dit, quoi de neuf dans le district lors de cette année passée?

A vrai dire, pas grand-chose de particulier, si ce n'est les quelques réunions habituelles toujours aussi sympathiques et faisant parfois office de «thérapie» lorsque l'énergie vient à manquer.

Quelques inquiétudes sont relatées lorsque des collègues sont nommés au poste de direction d'école, certaines attitudes ostentatoires de ces derniers deviennent parfois sources de conflits ou d'incompréhensions.

Le district souhaiterait aussi la mise sur pied de cours de formation spécifiques au programme de chaque degré ; lorsque l'on change de degré en cours de carrière, pouvoir participer à ce type de cours en rassurerait plus d'un.

A relever la consultation sur le bulletin scolaire qui a permis de «tester» la communication par courriel avec les personnes de contact dans les centres: ce moyen s'est montré convaincant et a permis un retour d'informations rapide.

L'assemblée générale du district a clos sur un petit miracle: tous les postes, oui, vous avez bien lu, TOUS les postes au comité et aux diverses commissions et délégations sont pourvus! Je ne puis que m'incliner bien bas devant cet engagement de votre part et vous exprimer toute ma gratitude par un merci fort modeste en regard de ce cadeau.

Le comité ayant décidé de maintenir notre site www.toutenclac.com, ce dernier a été relooké et restructuré, il est un complément à celui de la SPVal. N'hésitez pas à l'alimenter

avec les activités de vos classes et vos propres documents, de ce côté y'a encore un effort à produire.

Finalement, je ne voudrais pas manquer de signaler la venue parmi nous de Coline, fille de notre caissière Francine, qui a montré le bout de son nez le 12 novembre 2007. Ce n'est pas encore un poste d'enseignant(e) assuré, mais tu y contribueras chère Coline; merci pour ce soutien et félicitations à maman et papa! Sois sympa et cool avec eux!

Nous avons la chance de côtoyer la Vie chaque jour, soyons conscient(e) de la chance que nous avons. Nous pratiquons un métier motivant, pas toujours facile certes, mais formidable!

Cordialement et au plaisir de vous rencontrer. Naturellement vôtre.

District de St-Maurice

Présidence: Martine Darbellay, puis Claudine Rey-Bellet

Auteure du rapport: Claudine Rey-Bellet

Si Brel a chanté la valse à mille temps, je me contenterai de vous décrire ici une valse à quatre temps: les quatre temps forts 2007 pour le comité du district de St-Maurice.

Au premier temps de la valse, il y a eu la présentation de notre collègue Didier Jacquier à la présidence de la SPVal. Contacté par notre comité, Didier Jacquier s'est mis à disposition pour cette fonction et a été élu président lors de l'assemblée extraordinaire du 14 mars 2007.

Merci Didier pour ton engagement, ta motivation et ton soutien à notre profession.

Au deuxième temps de la valse, l'assemblée générale nous a réunis le 11 mai à Evionnaz. Cette rencontre a été placée sous le signe du changement puisque présidente, caissière et secrétaire étaient démissionnaires.

Grâce à un bon «démarchage» entrepris avant cette date, c'est par acclamation que Gabriel Frossard a pu transmettre la plume à Florence Jacquier, Paola Salerno la bourse à Christine Jacquemoud et Martine Darbellay les rênes à Claudine Rey-Bellet. Un grand merci à nos trois démissionnaires pour le temps qu'ils ont passé à notre service et merci à ceux qui ont accepté de prendre le relais.

Nous avons profité de cette rencontre pour fêter et féliciter notre nouveau président, sans tambour ni trompette, mais en toute convivialité.

Au troisième temps de la valse, les enseignants du district ont été conviés à une soirée récréative au château de la Bâtiarz. Au programme, un souper médiéval pour délecter les papilles gustatives avant que l'opérette «la Périchole» d'Offenbach ne vienne charmer les oreilles et permette d'apprécier les talents des nombreux enseignants musiciens ou chanteurs engagés dans ce spectacle.

Au quatrième temps de la valse, nous avons invité le 5 novembre nos nouveaux collègues diplômés de la HEP afin de leur présenter la SPVal. Les membres du comité et des différentes commissions, ainsi que notre président SPVal, ont pu faire part de leurs activités et répondre aux questions des participants. Le partage d'une petite agape nous a permis de faire plus ample connaissance et de deviser en toute simplicité.

Au dernier temps de la valse, je voudrais adresser un tout grand

merci à tous les membres du comité de district pour leur dévouement et leur collaboration, à toutes les personnes engagées dans les diverses commissions pour leur travail et à vous tous, enseignants, pour votre confiance.

District de Martigny

Présidence: Eric Darbellay

Auteur du rapport: Eric Darbellay

Année assez calme, quoique, en y réfléchissant bien:

- Nous avons continué la visite des communes pour les réunions de notre comité de district. Cela nous a permis d'être plus à l'écoute des problèmes rencontrés par nos collègues.
- Nous avons accueilli avec plaisir un représentant de la commune de Saillon. Ainsi, toutes les communes de notre district sont représentées au comité.
- Au cours de ces réunions, nous avons transmis des nouvelles de l'avancement des dossiers concernant la SPVal: semaine de la lecture, statut du personnel enseignant, nouveau CO, ...



Eric Darbellay, membre du Comité cantonal et président du district de Martigny

- Nos séances de comité se déroulent dans une excellente ambiance où chacun ose exprimer son avis. Certaines séances sont très animées, par exemple celle sur les propositions pour le nouveau carnet scolaire, lorsque le président se fait le porte-parole de l'avis du DECS. Les échanges riches et bien argumentés ont permis de dégager un consensus qui reflétait bien l'avis du district.
- Durant cette année, quatre enseignantes se sont éclipsées de notre comité, pour quelques mois, à tour de rôle, afin de profiter pleinement de leur congé maternité. Nous souhaitons nous associer à leur joie et leur exprimons tous nos vœux de bonheur ainsi qu'à leur famille.
- Au cours du premier semestre de cette année, nous avons appris avec étonnement que notre inspectrice avait démissionné. Une charge de travail devenant de plus en plus importante l'a contrainte à changer d'orientation professionnelle pour se diriger vers l'enseignement à la HEP. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle activité.
- Nous avons apprécié la marque de la confiance du DECS envers les enseignants de notre district, car nous sommes restés près de sept mois sans inspecteur. Nous pouvions, bien sûr, en cas de besoin, nous adresser aux deux inspecteurs des arrondissements voisins. Sept mois... une longue gestation, mais les douleurs se firent sentir lors de la nomination. Aucune des candidatures de notre district ne trouva grâce auprès du Conseil d'Etat qui préféra encore un enseignant du Valais central. Bien sûr, nous nous réjouissons de travailler avec le nouvel inspecteur, de partager avec lui satisfactions et soucis inhérents à notre activité pédagogique et de lui faire découvrir quelques facettes de notre «tempérament bas-valaisan».

Je remercie tous les collègues qui acceptent de donner de leur temps et de leur énergie pour notre association.

District d'Entremont

Présidence: Sophie Dorsaz

Auteure du rapport: Sophie Dorsaz

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2007. Ces différentes rencontres ont permis à Joséphine Dumoulin, notre représentante au Comité cantonal, de nous transmettre les différentes informations du CC et de partager nos opinions, souvent divergentes.

Au printemps 2007, les centres scolaires ont été sollicités afin de donner leur avis à propos du projet de règlement sur le bulletin scolaire. Merci à tous les enseignants qui y ont consacré un peu de leur temps. En effet, tous les centres de notre district ont répondu au questionnaire. Il ne fut pas très facile pour le comité et moi-même de faire une synthèse tellement les avis étaient partagés.

L'assemblée générale de notre district s'est déroulée le 10 mai à Bourg-Saint-Pierre. Malgré l'éloignement du lieu de rencontre, environ 65 membres sur les 92 que compte notre district ont fait le déplacement.. Pour notre district, 33 membres sont mobilisés au sein de la SPVal, soit en tant que membre d'une commission, soit en tant que délégué. Cela représente plus du tiers. Lors de cette AG, nous avons pu repourvoir tous les postes vacants. Un tout grand MERCI aux enseignants du district qui nous prouvent encore que leur investissement ne s'arrête pas à la porte de leur classe!

Etant donné la bonne situation financière de notre district, nous avons soumis au vote un projet d'aide financière du district d'un montant unique de CHF 300.-, pour la réalisation d'un spectacle concernant tout un centre scolaire. Ce projet a été accepté par l'assemblée.

Nous avons recommencé l'année scolaire 2007-2008 par une rencontre

le 12 novembre. Le comité a un projet pour le printemps concernant la lecture. Nous constatons que chacun travaille avec sa méthode de lecture sans vraiment savoir ce qui se fait dans les autres classes. Afin de partager leurs expériences, leurs questions, leurs doutes, etc..., et dans un souci de verticalité, une rencontre entre enseignants enfantines, 1P et 2P sera proposée au printemps 2008. Une invitation parviendra par le biais de vos centres.

Je profite de ce rapport pour lancer un appel pour les postes à repourvoir lors de la prochaine AG:

- un représentant à la Commission de degré 1-2P
- une représentante à la Commission des maîtresses enfantines
- deux membres au comité de district

Un dernier merci à mes collègues du comité et aux enseignants du district pour leur dévouement.

District de Conthey

Présidence: Grégoire Jirillo

Auteur du rapport: Grégoire Jirillo

«Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage...» et après vous pourrez faire autre chose... selon votre bon plaisir!

Le Comité de district a mis sur pied, comme cela est le cas maintenant depuis de nombreuses années, sa conférence de printemps consacrée cette fois à la «pédocybercriminalité».

La collaboration entre enseignants, parents et Police cantonale a une nouvelle fois fait merveille et la salle paroissiale de Vétroz était très bien garnie pour la circonstance.

Autre sujet récurrent et même irritant: la recherche inlassable de col-

lègues «disponibles encore un peu» pour occuper les places vacantes dans diverses commissions.

Je pensais vraiment avoir, pour la première fois, atteint mon objectif (remplir à 100% toutes les cases au moins durant 12 mois)...

Illusions... et désillusions...

«Un seul être vous manque et tout est dépeuplé...»

- Une de nos collègues, lasse de se battre contre tout et rien, a choisi de changer abruptement et complètement d'orientation professionnelle. Bon vent à elle.
- Un autre, surchargé, ne se sentait pas l'énergie nécessaire pour consacrer plus de temps au fonctionnement interne à notre association. A lui aussi, bon courage tant dans sa vie familiale que professionnelle.

Comme je le(s) comprends... Cependant, chers collègues, l'engagement associatif n'est pas une option mais un devoir, malgré les pressions toujours plus fortes que font peser sur nous les autorités scolaires via leurs directives de plus en plus nombreuses, les parents via leurs intrusions de plus en plus fréquentes et les élèves via leurs comportements et leurs réactions inadaptés de plus en plus contraires aux règles de politesse et de savoir-vivre.

A ceux qui expriment leur ras-le-bol en ne participant plus activement au travail syndical, se limitant à suivre le mouvement tels des moutons (blancs ou noirs d'ailleurs!), je dis: «Soyons attentifs... Ne faisons pas porter aux mêmes personnes tout le poids de notre action associative... car ils risquent de tout abandonner ... très très rapidement.»

La vie SPValienne du district est un long fleuve tranquille... mais attention aux rapides qui peuvent mettre en difficulté notre embarcation et qui sont sûrement disséminés quelque part sur le parcours... à quelques encablures seulement.

Chacun de nous devrait prendre le temps de réfléchir à cette phase de W. Allen: «Je m'intéresse à l'avenir, car c'est là que j'ai l'intention de passer mes prochaines années...» et agir en conséquence...

A bon entendeur...

District d'Hérens

Présidence: Aliette Beytrison

Auteure du rapport: Aliette Beytrison

Hérens se porte bien.

Les forces jeunes qui ont accepté des postes, tant dans les commissions que dans le comité, après une brève imprégnation, ont trouvé leurs marques et apporté un nouveau souffle aux activités de notre district. Paradoxalement, notre taille menue nous avantage: la communication entre centres scolaires en est facilitée et les implications personnelles augmentées.....

Survolant la plaine, le comité s'est avant tout attelé à diffuser le message du Comité cantonal du Wildhorn à la Dent-Blanche. Ce fut une année marquée par les adieux adressés à Jean-Claude Savoy. Qu'il soit remercié pour la qualité de son travail, la



Aliette Beytrison, membre du Comité cantonal et présidente du district d'Hérens

disponibilité, les compétences et l'écoute attentive qu'il a déployées tout au long de son mandat.

Par ailleurs, le district a accueilli avec enthousiasme le nouveau capitaine, Didier Jacquier. Ce dernier a démontré son esprit d'ouverture, sa connaissance des dossiers, son investissement dans la conduite de notre association lors de notre première rencontre, fort sympathique, qui a eu lieu le 6 novembre à Evolène. Cette prise de contact qu'il a voulue informelle a permis aux nombreux participants de débattre des problèmes inhérents à la profession.

L'intégration semble la préoccupation dominante actuellement. Chacun s'accorde à reconnaître l'enrichissement qu'elle procure à l'enfant, à la classe, à l'enseignant, lorsqu'elle est réussie, lorsqu'une structure d'encadrement est mise en œuvre. Cela arrive parfois, de nombreux exemples le démontrent. Malheureusement, le contraire existe aussi: l'enfant stagne ou régresse, ses troubles de comportement s'accroissent, ses camarades le rejettent, les parents montent au créneau,... L'enseignant, seul dans sa classe, déploie toute son énergie pour maintenir le cap tant bien que mal et parvient trop souvent à un constat d'échec. Un sentiment d'impuissance et l'impression, justifiée ou non, d'être abandonné de tous, autorités scolaires, spécialistes, organes officiels d'encadrement, l'envahissent. Bonjour la déprime!

Pour terminer sur une note un peu plus gaie, il convient de signaler la volonté de collaboration qui s'épanouit entre les différents centres du district. Au printemps, nous avons participé en nombre aux cours Caran d'Ache, organisés au CO d'Euseigne. L'expérience a été fructueuse, si bien que nous la renouvelerons: une rencontre échange est prévue le mardi 4 mars, à Hérémenche, durant laquelle chaque enseignant fournira à ses collègues, au gré de sa volonté, le fruit de ses travaux personnels.

Hérens se porte très bien. Merci

District de Sion

Présidence: Valérie Dubuis

Auteure du rapport: Valérie Dubuis

Nous avons commencé l'année 2007 par une réunion de district le 13 janvier. Lors de cette première rencontre, nous avons pris connaissance, par le biais de Viviane Jollien, représentante au Comité cantonal, des dossiers annoncés pour l'année 2007:

- L'évaluation pédagogique
- La surcharge de travail des praticiens-formateurs
- Le statut de l'enseignant
- Le nouveau CO
- Le nouveau bulletin scolaire et le logiciel de gestion des notes
- BEJUNEFRIVALGEVD

Viviane nous rappelle que la SPVal changera de Président et qu'une assemblée extraordinaire aura lieu le 14 mars pour l'élection de ce dernier.

Le grand moment de l'année a d'ailleurs été la rencontre, le 17 octobre, organisée entre Didier Jacquier, nouveau président de la SPVal, et les enseignants de notre district. Ce moment de partage a été apprécié de tous. Didier Jacquier nous a présenté les dossiers en cours et chaque enseignant présent a eu l'occasion de lui poser toutes les questions qu'il souhaitait. Un moment à renouveler? Sûrement.

L'assemblée générale s'est déroulée le 24 avril au centre de Moréchon à Savièse. La soussignée y a vécu son baptême du feu. L'ambiance y fut très conviviale; les débats sérieux et intéressants ont amené à la proposition de deux résolutions: la première concerne le bilan de santé des enseignants et la deuxième educanet2. Lors de cette rencontre, les participants ont aussi été informés, entre autres, de la synthèse réalisée par le comité de district au sujet de l'enquête concernant le nouveau carnet scolaire.



Lors de la réunion du comité du 11 septembre, les membres se sont surtout intéressés à l'amélioration de la communication interne au district et à favoriser une meilleure perception du rôle de notre association par les enseignants.

Voici quelques points qui ont été débattus:

- Redynamiser le district en organisant nos réunions dans les différents établissements scolaires du district et en invitant les enseignants de ces centres à se joindre à nous.
- Afficher les procès-verbaux de nos réunions dans les salles des maîtres afin que tous les enseignants voient ce sur quoi nous travaillons et se mobilisent si un sujet ou l'autre les intéresse.
- Revoir le cahier des charges des personnes de contact du district et remettre à jour la liste des enseignants d'accord d'assumer ce rôle.
- Présenter brièvement aux nouveaux membres de la SPVal le fonctionnement et la structure du district, afin qu'ils sachent que plusieurs institutions existent et qu'ils peuvent y œuvrer.

Les membres du comité ont peu changé cette année. Sarah Pot succède à Nicole Morand à la Commission Ecole enfantine et Muriel Bonvin remplace Anne-Françoise Baras à la Commission ACM. Merci aux démissionnaires pour le travail fourni! Bienvenue et merci aux nouvelles arrivées pour leur investissement futur!

Nos rencontres se déroulent toutes dans une ambiance extraordinaire où chacun a sa place. Je remercie du fond du cœur tous les membres du comité pour leur présence et leur aide ainsi que tous les collègues qui donnent de leur temps pour défendre les intérêts de tous.

District de Sierre

Présidence: Alain Emery

Auteur du rapport: Alain Emery

La fin de l'année civile coïncide pour les présidentes et les présidents de districts avec la rédaction du rapport d'activité de leur association. C'est l'occasion de se pencher sur les événements qui ont émaillé cette période. Pour moi, cet exercice prend une tournure un peu particulière, puisqu'il s'agit là, vraisemblablement, de mon dernier.

Le compteur qui mesure mon engagement auprès du comité de district affiche bientôt 14 ans. Il est temps de passer la main. Il est des comités où les gens se bousculent au portillon pour accéder à la fonction présidentielle. Force est de constater que dans le district de Sierre mon poste ne fait que peu d'envieux-ses. Les comités de districts, mais aussi les commissions et les délégations offrent à nombre d'entre nous l'occasion de voir ce qui se passe de l'autre côté du miroir, de comprendre les tenants et aboutissants des décisions qui nous touchent, et, bien souvent, d'émettre un avis dont ceux qui pilotent le navire doivent tenir compte. Les compétences que chacune et chacun d'entre nous peut exercer au sein d'une fonction permettent de sortir de la routine du travail de la classe. La rédaction d'un PV, la tenue d'une comptabilité, la conduite d'une séance font partie de ces savoir-faire que nous mettons en valeur dans bien des sociétés de nos villages. Pourquoi pas au service de notre métier?

Vous l'avez compris, la recherche permanente et laborieuse de perles rares pour peupler nos représentations occupe une part non négligeable de nos soucis du moment. J'aurais vraiment à cœur de pouvoir laisser un comité de district complet ainsi que des délégations et des commissions suffisamment fournies. Je tiens ici à remercier tout

particulièrement les personnes qui, à la fin de notre AG de Sierre, se sont proposées pour occuper l'un ou l'autre poste vacant. Il n'y a dans ce domaine aucune pénurie.

Au printemps passé, nous avons sondé les écoles pour le Comité cantonal au sujet du livret scolaire. Je remercie les centres scolaires qui m'ont fait parvenir leur travail. Il en ressort des perceptions de la notion d'évaluation et de sa traduction chiffrée pour le moins disparates selon les établissements, les degrés, les localités etc.

Lors de l'AG de Sierre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux membres d'honneur: Marie-Claire Tabin et Jean-Claude Savoy. Il n'y a plus à retracer leur parcours, tant la notoriété de leurs actions est grande. Durant cette assemblée, nous avons également retrouvé l'esprit de débat qui avait peut-être manqué ces dernières années. Que les intervenants soient ici remerciés. Il en est ressorti deux résolutions: l'une sur le tronc commun de la 1 CO et l'autre sur le projet Harnos concernant l'introduction de l'anglais. Ces deux revendications ont eu l'heur de recevoir un franc soutien des délégués SPVal lors de l'AD du mois de juin à Monthey.

Récemment, nous aurions aimé recevoir nos jeunes collègues issus de la HEP pour les familiariser avec les rouages de la vie associative. Malheureusement, faute de participants, nous avons dû y renoncer.

Enfin, pour conclure, je voudrais encore remercier toutes les personnes qui s'engagent au sein du comité, des délégations, des commissions et du groupe de contact. Je souhaite en particulier une bonne route à Nathalie Rey, Jeanine Chevalley et Philippe Martin qui quittent le comité et je souhaite la bienvenue à Stéphanie Mendicino, Anne-Françoise von Roten et Sylviane Falcioni qui le rejoignent.

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE SAVOY

Président de la SPVal de 1999 à 2007

*Mesdames et Messieurs les Invités,
Madame la Présidente de l'AD,
Monsieur le Président de la SPVal,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Chers Amis, Chers Collègues,*

Comment parler de l'ascension du Mont-Blanc si l'on n'a atteint soi-même que le sommet de la Dent de Nendaz et les mauvaises langues pourraient rajouter... et qui plus est seulement en hélicoptère?

Dès lors, comment oser parler de ce roc, de cette face nord pédagogique et associative que représente Jean-Claude Savoy, notre président? Comment vouloir essayer de résumer en quelques minutes l'immense activité déployée, les dossiers étudiés, les relations tissées et les contacts noués sans courir le risque d'une part de froisser sa modestie et d'autre part d'omettre certains éléments capitaux?

Jean-Claude, nous qui avons été, au siècle passé j'en conviens, le temps d'une votation et d'une élection, des rivaux, nous qui ne devons absolument pas pouvoir nous entendre au Comité cantonal de la SPVal selon des personnes autorisées, sommes devenus, et je le dis avec une certaine fierté et une grande émotion, des pacés syndicalo-pédagogiques, voire des amis.

Bravo et merci pour ton sens de l'écoute et du compromis recherchant toujours et trouvant souvent le consensus.

Pour ces qualités, mon président, **je t'envie.**

Ton dévouement sans limite et ton engagement de tous les instants pour la défense de la profession et l'amélioration quotidienne des con-



ditions de travail des enseignants sont dignes d'éloges et légitiment le choix fait par les AD de 1999 et 2003... Un excellent choix vraiment.

Jean-Claude, tu as accompli ton mandat avec droiture et franchise en agissant en véritable patron et je l'ai vraiment apprécié.

Durant ces 8 années, j'ai eu l'occasion de te côtoyer quasiment chaque semaine et je peux affirmer sans ambages que tu ne laisses personne indifférent et que tu gagnes vraiment à être connu.

Je peux en témoigner objectivement.

Tu as su donner une structure claire au Comité cantonal en lui dictant ton rythme et en lui imprimant ton style. Tu as aussi permis à chaque membre du Comité cantonal de faire entendre sa voix.

Durant les quelque 100 séances du CC que tu as dirigées, tu as eu l'occasion de traiter énergiquement des

dossiers brûlants avec un taux de réussite à faire pâlir tous les statisticiens.

En vrac et sans être exhaustif, je me plais à énumérer des dossiers qui te rappelleront sûrement quelques nuits blanches...

- la nouvelle grille horaire et l'heure de titulariat
- la commission recentrage des programmes qui, par ailleurs, cherche toujours son centre
- la caisse de retraite et la loi concernant les instituts de prévoyance
- la première AG de l'histoire de la SPVal
- les premiers pas de la HEP et des PF
- le concept des langues et les classes bilingues
- ENBIRO et les trop de ceci et les pas assez de cela
- le cahier des charges des enseignants
- les relations entre autorités scolaires locales et enseignants
- les directeurs d'écoles primaires à temps plus que partiel
- le nouveau CO et le statut du personnel enseignant...

Tous ces dossiers que tu as analysés, suivis, argumentés, discutés avec les membres du CC, ont fait évoluer notre quotidien scolaire, trop lentement pour une partie des collègues, trop vite pour d'autres...

Tu as su fédérer toutes les tendances en vrai rassembleur.

Pour cette faculté spécifique, **je t'envie un peu.**

Pour préparer, défendre et suivre ces dossiers, tu as consacré bien plus que le 50% du temps pour lequel on t'a déchargé. Merci ...



Les membres du CC et moi-même nous réjouissons de nous rencontrer et d'échanger en toute liberté, autant le lundi soir que le jeudi après-midi, car nous formons, un peu grâce à toi, toujours une équipe soudée, mue par des idées allant toujours dans le sens d'une amélioration du quotidien de l'école, même si les chemins proposés pour y parvenir étaient, sont et seront parfois différents.

Les séances de notre exécutif SPVal sont très animées surtout lorsque l'on parle d'évaluation du travail des élèves et des maîtres.

Dans ces circonstances, les rôles de médiateur et de modérateur, deux autres de tes qualités, ont fait merveille.

Tu as souvent été capable de réaliser une synthèse des idées émises tout en permettant à chaque intervenant de se reconnaître largement dans la solution finale trouvée.

Pour cette capacité particulière, mon président, **je t'en vie beaucoup...**

En fait, par ta parfaite connaissance du monde scolaire, ton immense capacité de travail et ta forte personnalité, tu as de facto et bien avant l'actuel premier citoyen de France institué la sixième république à l'échelon de la SPVal, la SPVal présidentielle. La tâche de ton successeur n'en sera que plus ardue mais ô combien excitante et motivante.

«ARRÊTEZ LES DOSSIERS,
JE VEUX POUVOIR RESPIRER
UN PEU...!»

Cette paraphrase d'une citation de Woody Allen, tu aurais eu mille fois l'occasion de la prononcer, voire de l'appliquer...

Mais non, tu es resté sur le pont, pour tenir solidement le cap. Merci. Tu n'as ménagé ni ton énergie ni ton temps pour garantir le meilleur à tous les membres de la SPVal, ta facture de Natel et le kilométrage de ton véhicule l'attestent.

Il faut vraiment avoir le feu sacré pour quitter seul au petit matin Montana pour rejoindre en hiver Biaufond afin d'assister à une séance du Comité du SER.

Je ne vais pas vous faire l'affront, Chers Collègues et Invités, de vous demander où se trouve Biaufond car bien sûr vous le savez tous.

Jean-Claude, il y a quelques mois, quand tu as annoncé ton départ, je dois avouer que je n'ai pas vraiment compris ta décision... Les membres du CC et moi-même avons bien tenté de te faire changer d'avis mais en vain.

Pour ta cohérence et ta détermination, **je t'en vie énormément.**

Mais il faut savoir tourner la page, «Servir et disparaître» comme on l'a appris... dans une école que nous avons fréquentée...

Donc, bienvenue à toi Didier, notre nouveau président, à la rentrée scolaire 2007/2008.

Didier, puisses-tu avoir autant de satisfaction et de plaisir que Jean-Claude dans l'accomplissement de ta nouvelle fonction. Pour notre part, nous allons tout mettre en œuvre pour te seconder et pour faciliter ton travail.

Tu peux compter sur nous tous.

Qu'il me soit permis, Mesdames, Messieurs, de replacer Jean-Claude au centre de mon discours, car il le vaut bien...

Mesdames et Messieurs les Délégués, vous proposer maintenant de décerner à Jean-Claude Savoy le titre de membre d'honneur de la Société Pédagogique Valaisanne n'est pas seulement une application stricto sensu de nos statuts, mais un véritable devoir...

Ce geste fort concrétisera de manière tangible notre reconnaissance, notre gratitude, notre respect et notre amitié.

Jean-Claude, j'ai l'immense plaisir, en accord, j'en suis intimement convaincu, avec les 126 délégués présents, les 1500 enseignants SPVal et au nom du Comité cantonal de la SPVal que tu as admirablement dirigé et servi durant 2 périodes, de te faire remettre officiellement par notre administratrice, Anne-Marie Mesiano, ton diplôme de MEMBRE D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VALAISANNE et un petit cadeau pictural original signé François Maret...

2'827 jours après ton accession à la tête de notre association, je te souhaite plein succès dans tes nouveaux défis et tes futures fonctions intercommunales, musicales et sportives, à moins que le Département ne fasse appel à toi...et ne saisisse cette occasion unique de nous faire profiter de tes innombrables compétences acquises au front.

Ce qui ne serait, ma foi, pas une mauvaise idée.

Bonne route l'enseignant animateur politicien officier mélomane directeur de fanfare et golfeur.

Et bon vent à toi, Président, et merci!

Vive l'Ecole Valaisanne!

Vive la SPVal!

Grégoire Jirillo
Vice-président de la SPVal

REMERCIEMENTS ET HOMMAGE

Un seul mot, usé, mais qui brille comme une vieille pièce de monnaie: Merci!

Pablo Neruda

Le Comité cantonal de la SPVal ne saurait conclure ce rapport d'activité sans formuler ses remerciements à tous les acteurs de la scène pédagogique valaisanne et romande.

En premier lieu, notre gratitude va à Jean-Claude Savoy qui a inlassablement, durant ses 8 années de présidence, tenu la barre de notre association pour la guider vers les objectifs qu'elle s'était fixés. L'hommage de notre vice-président, rapporté dans ce rapport, dit toute la reconnaissance que nous devons à notre ancien président.

Notre faïtière syndicale cantonale, la FMEF, nous permet de collaborer avec nos partenaires de la fonction publique grâce à l'engagement de son président Pierre-André d'Andrès et à celui de son secrétaire général Michel Perruchoud. Le directeur de la CRPE, Patrice Vernier, doit être associé à ces ressources soucieuses du statut matériel de nos membres.

Au niveau romand, le SER, par son président Georges Pasquier et son nouveau secrétaire général Reto Griti, ouvre notre horizon et permet des contacts enrichissants avec les représentants des associations affiliées.

Les responsables des associations valaisannes d'enseignants, Pascal Knubel pour l'AVECO, Peter Eyer pour la OLLO, Marylène Volpi et Marcel Bayard pour l'AVPES, David Moret pour l'AVEP ainsi que Mme Claude Barras-Paris pour les associations de parents d'élèves

constituent un réseau nécessaire à la définition de stratégies concertées pour améliorer la qualité de notre travail.

Les revues *Educateur* et *Résonances* par leurs rédactrices en chef Nicole Rohrbach et Nadia Revaz nous fournissent des supports de communication de grande qualité.

Les responsables scolaires valaisans: M. Claude Roch, Conseiller d'Etat, MM. Jean-François Lovey et Stefan Bumann, Chefs de service, M. Michel Beytrison, adjoint, ainsi que les membres de l'inspectorat représentent des partenaires doués de sens de l'écoute.

La HEP, par son directeur M. Patrice Clivaz et ses adjoints MM. Fabio Di Giacomo et Toni Ritz, cherche en permanence à améliorer la formation de nos futurs collègues.

Les enseignants qui s'engagent, les membres du bureau de l'AD, Francine Cutruzzola, Patrick Dumoulin et Michel Rothen, les présidentes et présidents de districts et de commissions permettent à la SPVal de rester une association vivante et soucieuse du bien-être de ses membres et de l'école valaisanne.

Nous adressons également notre gratitude et nos excuses aux oubliés de la citation nominale qui apportent leur pierre à la construction de notre école.

Comme le veut la tradition, nous terminons ces remerciements en adressant une pensée toute particulière à nos collègues qui ont cessé leur activité en juin 2007. Nous leur souhaitons une retraite active et libérée des horaires. Nous leur rappelons que l'on ne commence à vieillir que lorsqu'on finit d'apprendre.



GLOSSAIRE

ACM	Activités Créatrices Manuelles
ACT	Activités Créatrices sur Textiles
AMES	Association des Maître(sse)s de l'Enseignement Spécialisé
AVECO	Association Valaisanne des Enseignants des Cycles d'Orientation
AVEP	Association Valaisanne de l'Enseignement Professionnel
AVPES	Association Valaisanne des Professeurs de l'Enseignement Secondaire
BEJUNEFRIVALGEVD	Groupe de cantons travaillant sur le plan d'études romand
CDIP	Conférence des chefs des Départements de l'Instruction Publique
CIM	Commission des intérêts matériels
COBRA	Commissions de branches
CP	Commission pédagogique
CPPEV	Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais
CRPE	Caisse de Retraite du Personnel Enseignant
DECS	Département de l'Education, de la Culture et du Sport
ENBIRO	Enseignement Biblique Romand
EPS	Education physique et sportive
EV	Education Visuelle
FMEF	Fédération des Magistrats, des Enseignants et des Fonctionnaires
HEP	Haute Ecole Pédagogique
OLLO	Oberwalliser Lehrerinnen und Lehrerorganisation
PER	Plan d'Etudes Romand
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
RPT	Nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SER	Syndicat des Enseignants Romands
SFT	Service de la formation tertiaire
SPVal	Société Pédagogique Valaisanne